



**Trimestriel
septembre 2022
n°63**

EDITO DU BOURGMESTRE.....	3
UNE RÉPONSE ÉNERGIQUE.....	6
AU FIL DES CONSEILS.....	9
RELAIS POUR LA VIE.....	11
LES JUBILAIRES A L'HONNEUR.....	12
COMPTES 2021 DE LA VILLE ET DU CPAS.....	14
L'OCTD VOUS INFORME.....	16
L'ADL WE DU CLIENT.....	18
PRIMES PROVINCIALES.....	23
HILDEGARDE DE BINGEN.....	26
LA RENTRÉE DE L'OAL.....	29
LA TRIBUNE.....	38

Couverture : Tennis de Barvaux, installations à Durbuy
Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre,
13 Grand-Houmart, 6941 Tohogne.

DURBUY BULLETIN COMMUNAL

durbuy.be

Acheter, Vendre ou Louer ? Nous sommes la clé !



Estimation Gratuite



20.000 visites chaque
mois sur notre site internet

+32 (0)86 32 36 76 / info@immomca.be

www.immomca.be



086 84 01 37

Voie Michel 92
6940 Durbuy

**Nouveau :
Accès PMR**

Bio
Naturel
Végan

Découvrez nos cosmétiques et produits belges

COSMÉTIQUES | COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES | MAMAN, BÉBÉ,
ENFANT | FLEURS DE BACH | HUILES ESSENTIELLES | MAQUILLAGE | ...

www.ofeanature.be
rue de la station 5 - 6900 Marloie
084/40.15.88 - Suivez-nous sur

-15%
à partir de
3 produits
valable jusqu'au 29/10/22.

Grand rue 46 6940 Barvaux.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h-18h,
samedi de 9h-14h, fermé le mercredi).

NOUVEAU : SOINS MINCEURS
Grâce à l'appareil «endo body shaper» qui allie 4 technologies de soins simultanément, nous pouvons agir efficacement contre la cellulite, le relâchement cutané et redessiner votre silhouette.

- Analyse de peau, coaching et soins visage 100% personnalisés.
- Pédicure médicale
- Onglerie
- Epilations et épilations définitives au laser.

Diagnostic de peau corps ou visage au choix OFFERT
d'une valeur de 45€ sur présentation de cette publicité

MENUISERIE BOIS - PVC
CHARPENTES - TOITURES
MAISON À OSSATURE BOIS

Route d'Erezée 30 - 6940 OPPAGNE
Tél. 086 40 13 88 | GSM : 0476 86 48 78
pquoibion@hotmail.com

DURBUY SUR SON 21 JUILLET

Barvaux - En ce 21 juillet, les autorités communales, les associations patriotiques et la population ont participé à la Fête nationale. A l'issue du Te Deum célébré en l'église de Barvaux, elles se sont rendues en cortège dans le Parc communal où un dépôt de fleurs eut lieu devant les monuments aux Morts. S'ensuivit, en la salle du Conseil, la traditionnelle réception ponctuée par le discours du bourgmestre. En voici de larges extraits.

Cette allocution fut l'occasion pour Philippe Bontemps de rappeler que trois années s'étaient écoulées depuis la dernière commémoration d'une Fête Nationale dans la commune. C'était le 21 juillet 2019 !

En effet, en 2020, la crise sanitaire du Covid-19 avait contraint l'ensemble du pays à annuler tout rassemblement durant une grande partie de l'année, tandis qu'en 2021, les inondations catastrophiques du 14 juillet nous avaient appelés à exercer d'autres responsabilités pour faire face au désarroi d'une population aux prises avec un séisme sans précédent.

Je ne m'étendrai pas sur la crise du Covid-19. Vous comme moi, nous voudrions ranger cette pandémie tout au fond du tiroir aux mauvais souvenirs. Notre plus grand souhait à tous est de reprendre une vie normale au sein de nos familles, avec nos amis, nos connaissances, afin de retrouver une certaine sérénité et de goûter aux petits plaisirs quotidiens que nous autorisent des relations sociales normales. Je ne puis que me réjouir à l'idée que notre jeunesse retrouve enfin cette liberté de vivre sans contrainte et que nos personnes âgées, qui ont payé un si lourd tribut à la crise sanitaire, ne soient plus isolées et privées de ces contacts familiaux tellement indispensables à leur équilibre psychique.

Quant aux victimes des inondations, elles ont aussi payé un prix élevé, qu'il soit moral



Lors du Te Deum...

ou matériel. Au-delà de ce drame, un constat s'impose à nous : **l'Homme est quand même capable de grandes et belles choses !** Pour preuve, l'immense élan de générosité et d'entraide qui, dès les premières heures

de la catastrophe, a surpris tout son monde par sa spontanéité, son ampleur et sa durée.

Qu'il me soit permis de remercier une fois de plus tous les acteurs locaux, que ce soient



Les porte-drapeaux ouvrent le cortège.



Dépôt de fleurs devant les monuments aux Morts.

les centaines d'anonymes, les entreprises locales et les communes voisines, sans oublier les responsables des communes de Bastogne, de Vaux-sur-Sûre et de Fauvillers qui ont envoyé des équipes venir prêter main forte à nos ouvriers communaux, à nos enseignants afin d'effacer au plus vite les stigmates de ces journées dramatiques.

Cette solidarité, omniprésente, était belle à voir et elle a constitué surtout une lueur d'espoir pour les gens qui avaient tout perdu ! A côté de citoyens qui ont hébergé des voisins qui leur étaient jusqu'alors de parfaits inconnus, il y eut d'autres citoyens qui offraient à boire et à manger aux sinistrés, aux pompiers, aux policiers, d'autres qui déblayaient les rues, qui apportaient des vêtements, des meubles, des vivres, des jouets... Je pourrais continuer pendant des heures... tant nous avons été submergés par les marques de solidarité venues des quatre coins de la Belgique.

Nous ne pouvons que nous en féliciter devant tant de dévouement et de solidarité, mais ne nous voilons pas la face. Le monde vacille et avec lui, l'homme ! Voyons la réalité en face : le futur sera désormais teinté d'incertitudes... Epidémies, inondations, sécheresses, feux de forêts... Nous sommes de moins en moins à l'abri d'un « retour de flammes » de la Nature, car, comme tout le monde le sait, « celui qui reçoit trop de coups finit un jour par se rebeller ». De grâce, face à une telle situation, écoutons les climatologues et agissons tant qu'il est encore temps !



Néanmoins, n'oublions pas que ce qui nous rassemble aujourd'hui, c'est la commémoration de la Fête nationale,

symbolisée par l'arrivée du futur roi Léopold Ier sur les plages de La Panne, il y a 191 ans !

Le général de Gaulle disait : « **Le souvenir ! C'est non pas seulement un pieux hommage rendu aux morts, mais aussi un ferment toujours à l'œuvre dans les actions des vivants** ». C'est sans doute le vrai sens que nous devons donner à cette Fête nationale. Nous avons choisi d'être ici aujourd'hui pour honorer notre chère Belgique et commémorer en ce 21 juillet, le serment solennel du premier roi des Belges, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, de respecter la constitution et les lois du peuple belge.

Cette cérémonie devant les Chambres réunies était l'aboutissement de ce vent de liberté qui avait soufflé sur notre pays depuis la représentation de la Muette de Portici au théâtre de la Monnaie et ses strophes devenues mythiques : « **Amour sacré de la**

Patrie, rends-nous l'audace et la fierté ! A mon pays, je dois la vie, il me devra la liberté ».

L'existence de notre pays, au cours de ces 191 années, n'a pas toujours été un long fleuve tranquille : deux conflits mondiaux, d'interminables négociations communautaires qui ont dessiné le paysage d'un pays divisé en trois régions et en trois communautés. Même si certains hommes et femmes politiques du Nord du pays rêvent, voire exigent que l'on s'oriente vers le fédéralisme, gageons que le réalisme et la sagesse prendront toujours le dessus sur des discussions stériles et destructrices.

Malgré deux conflits majeurs et de multiples dissensions, nous avons toujours su préserver notre liberté, notre indépendance. Cette commémoration nous permet de communier dans le souvenir avec les héros de 1830 et de nous rappeler ce que nous leur devons pour être aujourd'hui des hommes et des femmes libres. Cette liberté que chacun d'entre nous revendique sans toujours en mesurer le prix et la responsabilité.

Avec tous les outils que nous confère la démocratie, nous devons continuer à lutter contre le terrorisme qui frappe aveuglement. Nous devons nous opposer à l'intolérance et au repli sur soi-même. Nous devons taire les préjugés qui dans nos vies, ferment nos horizons, dénaturent notre société et vident de son sens cette belle notion de citoyenneté. Ayons ensemble cette volonté d'agir, cette passion d'imaginer un monde plus humain et plus solidaire.

En ce jour de la fête de la liberté, n'oublions pas ceux qui luttent et qui souffrent aux quatre coins du monde. **Leur légitime combat est le même que le nôtre en 1830.**



Il y a trois ans, qui aurait pu prédire que nos vies allaient être durablement ébranlées



Le Bourgmestre ouvre la séance académique.

par le coronavirus et les inondations sans oublier, depuis cet hiver, la guerre qui oppose la Russie à l'Ukraine avec toutes ses conséquences dramatiques : des dizaines de milliers de morts et de blessés, plus de 6 millions de réfugiés jetés sur les routes, dont plus de 4 millions d'enfants déplacés et certes plus accessoirement, mais quand même bien là, des conséquences socio-économiques qui impactent depuis lors l'Europe toute entière.

Le conflit en Ukraine, qui se trouve à 2h30 de vol de Bruxelles, est là pour nous rappeler, plus que jamais, que « **L'union fait la force** ». Qui aurait imaginé, il y a six mois, que les pays de l'Union européenne se seraient dressés comme un seul bloc face à l'ignominie russe et que les liens entre les pays membres de l'Otan se seraient raffermis, ouvrant la porte à d'autres adhésions ?

Malheureusement, l'adage « **Si tu veux la paix, prépare la guerre.** », est aujourd'hui devenu une cruelle réalité. Il y a un prix à payer pour défendre la démocratie, la liberté en Ukraine. « *En coupant le gaz et le pétrole russes, nous allons avoir plus froid cet hiver mais au moins nous pourrions nous regarder en face, avec moins de honte* », écrivait dans *Le Monde*, le Prix Nobel de physique 2012, Serge Haroche. Sommes-nous prêts à considérer que c'est là, notre manière d'aller au front pour défendre le monde libre ?

Six mois après, personne n'est capable de prédire la fin de cette guerre, encore moins de la solutionner. On trouvait que la pandémie, c'était long, usant et incertain,

mais ce n'est rien en regard de ce conflit qui risque fort de perdurer.

Six mois après, - et c'était à prévoir -, la guerre a contaminé les pays européens dont les populations se trouvent, avant l'hiver, face à deux questions encore improbables il y a peu de temps : aurons-nous assez d'énergie pour chauffer les maisons, les écoles, faire tourner les usines, préserver l'emploi ? Aurons-nous assez de salaire et d'épargne pour payer les factures et éviter l'appauvrissement ? Sans parler du reste du monde, confronté, lui, à une angoisse encore plus basique et plus atroce : auront-ils de la nourriture ?

Jamais depuis des décennies, le monde n'a été dans un tel état généralisé de danger, tissé de menaces qui se superposent en couches plus anxiogènes les unes que les autres : risque sanitaire, risque extrémiste nationaliste, risque nucléaire, grave risque économique, risque d'explosion sociale, le tout alors que la planète nous supplie de nous occuper du réchauffement climatique.



J'aimerais être aujourd'hui d'un optimisme béat et vous dire qu'il fera beau demain... Malheureusement, la réalité me pousse à vous dire qu'il fera très, très nuageux demain et non pas pour une courte période mais pour une durée indéterminée.

Nous avons, ces dernières années, sans probablement l'avoir suffisamment apprécié, mangé notre pain blanc. L'augmentation considérable du coût de la vie, une inflation

galopante, la remontée des taux d'intérêts, un taux de travail insuffisant, la charge sans cesse croissante du coût des pensions, la pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs, dont celui entre autres des soins de santé, sont autant d'éléments négatifs couplés aux conséquences de plus en plus perceptibles du réchauffement climatique qui risquent d'alimenter une grogne sociale déclencheur de mouvements qui risquent d'amplifier la crise économique qui se profile à l'horizon.

Il est clair que dans les prochains mois, si pas les prochaines années, notre pays rencontrera des difficultés qui iront en croissant. La relance économique tarde, le politique freine les évolutions. Attendre que la machine redémarre n'est pas la solution. Nous devons le faire ensemble. Un homme politique belge disait qu'il préférerait, « **au poing fermé, la main ouverte, tendue vers l'autre et qui indique le cap à suivre** » ! Belle réflexion d'avenir pour notre pays, pour une Belgique plus unie, garante de progrès et de liberté. **Tel est le message de ce 21 juillet un peu particulier !**

Vive la Belgique ! Vive le Roi !
Vive la liberté ! Et vive Durbuy !

Votre Bourgmestre,
Philippe BONTEMPS

ACTIVITÉS DE LA MAISON CITOYENNE

Lundi

12h - 13h : Bols & Cie (tous les lundis)
13h30 - 16h30 : Ciné-débat (2ème lundi du mois)
14h - 17h : Patchwork (3ème lundi du mois)
Informations et réservations auprès de Sophie Sart au 0495/52 97 97
13h30 - 16h30 : Café Papot' (4ème lundi du mois)

Mercredi

14h - 17h : Atelier guitare
14h30 - 17h : Bonsaï (4ème mercredi du mois)

Judi

13h30 - 16h : Tricot (2ème et 4ème jeudi du mois)

Vendredi

9h30 - 12h : Dessin
12h - 13h : Bols & Cie
14h - 17h : Patchwork (1er vendredi du mois)

Devenez membre de la Maison de jeunes de Durbuy asbl

La cotisation annuelle, qui comprend une assurance, ne coûte que 5€ !
Basse Sauvenière 1 à 6940 Barvaux, 0478/79.42.14.

Pendant les vacances d'automne, la Maison de jeunes s'adapte au nouveau rythme scolaire. Durant la première semaine, un stage autour du thème du fantastique sera proposé : de la cuisine à l'atelier artistique en passant par des jeux d'ambiance...

Pour la seconde semaine, un accueil sera mis en place en journée et se prolongera également en soirée certains jours (jusqu'à maximum 19h00). Le programme de cette semaine n'est pas encore défini.

Différentes activités sont organisées toute l'année. Un coup de pouce pour les difficultés rencontrées à l'école ? N'hésitez pas à vous renseigner.

UNE RÉPONSE ÉNERGIQUE POUR ABORDER L'HIVER...

Lors du discours que j'ai prononcé le 21 juillet, à l'Hôtel de ville, à l'occasion de la Fête nationale, faisant allusion à la situation préoccupante dans laquelle notre pays est plongé, j'avais déclaré: « J'aimerais être aujourd'hui d'un optimisme béat et vous dire qu'il fera beau demain... Malheureusement la réalité me pousse à vous dire qu'il fera très, très nuageux demain et non pas pour une courte période mais pour une durée indéterminée ».

J'étais à mille lieues d'imaginer qu'un mois plus tard, le Premier Ministre en personne, Alexander De Croo, allait affirmer qu'il fallait s'attendre à vivre non pas un an, mais cinq à dix hivers très difficiles ! Une façon très directe de faire comprendre à ses partenaires et aux citoyens que le défi en septembre sera de faire face à une crise d'une gravité sans précédent et qui risque de durer !

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers étudiants, chers élèves, septembre oblige, depuis 2007, je me plais à vous souhaiter, chaque année, à toutes et à tous, une bonne rentrée, que ce soit au travail, dans les études, au sein des familles de plus en plus impliquées dans la vie scolaire des enfants. Cette année, je vous réitère mes vœux d'excellente rentrée, en ayant une pensée particulière pour nos étudiants, et notamment pour nos enfants, nos élèves et leurs enseignants qui vont étreigner les nouveaux rythmes scolaires.

En cette rentrée, les citoyens (consommateurs, travailleurs, employés, agriculteurs, chefs d'entreprise, étudiants, artistes...) confrontés à un climat économique et financier très anxiogène avec des augmentations hallucinantes de leurs factures et sous le choc du réchauffement climatique « en vrai », ont besoin d'être accompagnés, d'être soutenus comme jamais par les pouvoirs publics.

La gravité de la crise économique qui se prépare - « **le temps des sacrifices** » annoncé par le président Macron - crée des situations de détresse sociale et économique. Face à cette situation qui pourrait déboucher sur une explosion sociale, l'Etat se doit d'utiliser tous les instruments qui permettent de préserver la cohésion sociale de notre société.



La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ! Depuis mai et juin derniers, cette phrase a donné naissance dans maints pays européens à des plans d'actions, assortis de décrets obligeant les entreprises privées, les institutions publiques à réduire leur consommation.



Perplexité d'un consommateur devant son compteur...

Le 31 août, un Comité de concertation (Codeco), consacré à la crise énergétique et à l'explosion des factures des ménages et des entreprises, s'est enfin tenu. Il était plus que temps... Car il n'y a rien de pire pour traverser une crise que d'être mal informé et mal accompagné !

Alors que l'on aurait pu penser que cette réunion des différents niveaux de pouvoir allait accoucher de mesures nouvelles, fortes, précises, il n'y eut pas de « miracle » ! Fédéral et Régions ont convenu de prolonger les mesures sociales existantes. De se concerter pour envisager d'autres. De montrer l'exemple en matière de consommation. Et d'appeler à l'Europe pour le blocage des prix.

En outre, le gouvernement fédéral s'est contenté d'émettre des conseils « malins », à trouver sur jaiunimpact.be, du genre : réduisez votre chauffage d'un degré, prenez votre vélo, dégivrez votre congélateur... Accorder aux ménages un chèque de 225€ lors de l'acquisition de gazoil de chauffage ou de propane en vrac, est certes le bienvenu. Mais ce n'est pas à coup de chèques occasionnellement versés que l'on va résoudre le problème.

C'est dommage que nos gouvernants, en panne d'inspiration, ne se soient pas inspirés de ce qui se passait à l'étranger. Ainsi, l'Allemagne, l'Italie, elles, ont imposé un « effort national » avec des mesures obligatoires : les bâtiments publics ne peuvent plus être chauffés à plus de 19 degrés, l'éclairage des monuments est interdit... Quant au gouvernement espagnol, il a obligé les compagnies qui vendent l'électricité au-dessus d'un prix de référence, à reverser 90% de la différence et négocie un nouvel impôt de 1,2% sur leur chiffre d'affaires...

La rentrée politique belge déçoit. Et c'est peu dire ! La volonté d'aider les citoyens et les ménages est clamée par tous les intervenants, mais, constatons-le, sans grand résultat manifeste. Et pour ce qui est des entreprises, c'est un manque total d'imagination qui prévaut...

Aussi n'est-il pas étonnant que le monde des acteurs économiques, indépendants, PME ou grandes industries, pourvoyeur d'emplois, se sente délaissé, pris en tenaille entre la hausse tarifaire exponentielle de l'électricité et du gaz et les indexations successives des salaires qui pourraient atteindre jusqu'à 10% au début de l'année prochaine.. Allons-nous devoir recourir à un chômage de « force majeure énergétique » ?

Bien sûr, il faut éviter les mesures « à puits sans fond », inefficaces, qui aggraveraient l'état déjà désastreux de nos finances publiques.

Croisons les doigts pour que la réunion de crise des ministres de l'énergie de l'UE, prévue pour le vendredi 30 septembre, débouche enfin sur des solutions concrètes, réalistes et durables, car sans attendre de miracle, c'est bien de l'Europe que devront arriver les solutions les plus structurantes. C'est ce qu'a promis la présidente de la Commission Ursula von der Leyen en annonçant une intervention urgente et une réforme structurelle du marché de l'électricité.

De son côté, Jozef Sikela, le ministre tchèque de l'industrie et du commerce, dont le pays assure actuellement la présidence de l'UE, a résumé le challenge : « *Nous devons réparer le marché de l'énergie* ».



A la lumière de ce que l'Europe entière vit aujourd'hui, il faut bien avouer qu'en

Belgique, la libéralisation du marché de l'énergie est clairement un échec notoire.

Certes, c'est facile de réécrire le passé à la lumière de l'actualité. Néanmoins, comment certains mandataires politiques, tous partis confondus, ont-ils pu tabler sur une politique énergétique future, en se basant essentiellement, dans l'immédiat, sur la seule source d'énergie carbonée qu'est le gaz ? Conscients, s'exclamaient certains, dont les partis écologistes, que dans un premier temps, la production de CO² allait augmenter, mais qu'il fallait l'accepter. En retour, on allait assurer la transition énergétique décarbonée.

Or, le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat), clame haut et fort qu'il nous reste trois ans pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 C. Passé ce délai, il sera trop tard, l'effet boule de neige devenant officiellement inévitable. Qui plus est, de la sorte, on s'asservirait au gaz russe, un état non démocratique, dirigé au surplus par un dictateur !

Comment l'Allemagne a-t-elle pu être aussi naïve, elle qui a principalement axé sa politique gazière sur Nord Stream 1 et Nord Stream 2 pour se connecter à la Russie? Ne disposant pas de terminaux gaziers pour accueillir du GNL (gaz naturel liquéfié), elle paie aujourd'hui un lourd tribut à la crise énergétique, entraînant toute l'Europe, encore un peu plus, dans une crise énergétique, économique et sociale.

Aujourd'hui, en Belgique, après bien des attermoissements, tous les partis ont accepté le principe de la prolongation de deux réacteurs nucléaires, tout en sachant que cela sera bien insuffisant. Avoir voulu fermer nos centrales et continuer à acheter de l'énergie nucléaire à la France, quelle belle hypocrisie !

Il y a un choix crucial à poser rapidement : préférons-nous continuer à rejeter dans l'atmosphère des milliards de tonnes de CO², ce qui place l'espèce humaine, plus que jamais aujourd'hui, en péril ou n'est-il pas plutôt souhaitable d'assurer une transition énergétique indispensable, en poursuivant l'utilisation de l'énergie nucléaire tant que ce sera nécessaire ?

Faire croire, comme certains, que nous pourrions structurellement nous en sortir sans énergie nucléaire est archifaux. Continuer parallèlement à rejeter des millions de tonnes de CO² dans l'atmosphère, en recourant entre autres à des centrales au charbon, est une véritable ineptie. La transition énergétique étant



Le gazoduc Nord Stream est devenu une arme entre les mains de Poutine.

indispensable, utilisons la meilleure ou la moins mauvaise solution pour y arriver le plus rapidement possible. Il n'y a pas de remède-miracle. Des décisions purement idéologiques ne sauveront pas cette planète que nous empruntons à nos enfants.

Au diable l'idéologie politique : soyons pragmatiques, en ayant comme seul objectif le bien-être, voire la survie des générations. Malheureusement, certains partis et certaines catégories de la population ne l'admettent toujours pas, alors que la planète Terre s'embrase.

Nous devons le plus rapidement possible atteindre les objectifs climatiques prévus lors de la COP21, à Paris, le 1^{er} décembre ... 2015, en décarbonant mais bien évidemment pas sur les cendres d'une casse économique et sociale.

Comment penser qu'on allait opérer au niveau belge, les réformes indispensables des marchés du gaz et de l'électricité, alors que les instances européennes affichent un retard aussi coupable? En mars, mai et juin derniers, les conclusions adoptées par les différents sommets européens chargeaient très clairement la Commission européenne, présidée par Ursula von der Leyen, d'explorer et de proposer des pistes précises. Sans résultat tangible jusqu'à aujourd'hui, à l'heure de conclure cet article ! Même si le prix du gaz a diminué de plus de 40% par rapport au sommet atteint fin du mois d'août.

Mais faut-il vraiment que nous soyons « forcés » pour passer à l'action ? Pas besoin d'attendre nos gouvernements ni l'Europe pour être conscientisé comme citoyen, consommateur, chef d'entreprise... sur la nécessité de faire chacun sa part dans cet

objectif de sobriété et de solidarité.

Rouler moins vite, baisser le chauffage d'un degré ne nuit pas aux plaisirs de la vie, et encore moins au vivre ensemble. Et oui, **le temps est à l'action politique, mais aussi à la responsabilité citoyenne ! Et cela urge...**



L'autre urgence absolue de la rentrée n'est ni conjoncturelle mais structurelle, ni européenne mais planétaire. Cet autre défi, ce n'est pas les prix de l'énergie qui flambent et l'approvisionnement qui devient délicat : ce sont **les catastrophes climatiques** qui s'aggravent d'année en année (des inondations sans précédent en 2021, une sécheresse et des incendies jamais vus en 2022...), ce sont les prévisions les plus pessimistes qui sont chaque fois dépassées par les faits (fonte de glaciers, disparition de la banquise, fleuves quasiment à sec, records de températures caniculaires...), c'est aujourd'hui le tiers du Pakistan qui est inondé, soit une superficie équivalente à neuf fois la Belgique.

Il est donc impératif d'agir au plus vite et au plus fort tant qu'il est encore possible de limiter le désastre, les dégâts s'annonçant déjà considérables si l'on parvient à limiter le réchauffement à 1,5 degré.

Un défi qui, de surcroît, exige des solutions complexes et des réformes profondes, que l'on ne met pas en œuvre en quelques mois.

Bref, **tous les grands défis du moment - énergie, climat - ne trouveront de solutions que via des impulsions politiques courageuses, d'envergure, souvent imposées.** On n'y est pas encore et pourtant, le temps presse.



Le 14 juillet 2021, la Wallonie a connu des inondations hors du commun.
Photo Michel Silva.

Et au niveau de Durbuy, me direz-vous ?

Chaque ménage, chacune et chacun d'entre nous devons être amenés à réduire notre consommation d'énergie si nous voulons voir l'augmentation du montant de nos factures d'énergie diminuer.

D'ores et déjà, il est demandé aux responsables de nos nombreux bâtiments communaux d'être extrêmement vigilants afin de diminuer la consommation d'énergie. Pourquoi ne pas s'habiller plus chaudement et chauffer moins ? Sachez que la réduction d'un degré de la température engendre une diminution de la consommation de 7% ! Par ailleurs, il va de soi que nous devons adapter notre budget communal en fonction de l'augmentation du coût de l'énergie, de l'indexation des salaires et du coût exorbitant de tous les matériaux. Ce montant dépassera le million d'euros.

Conséquence de cette situation difficile, nous devons revoir notre budget extraordinaire qui finance les gros investissements. Ceux-ci seront étalés dans le temps et il n'est pas impossible que certains d'entre eux soient mis provisoirement au frigo dans l'attente de jours meilleurs.

Quant à nos mandataires fédéraux et régionaux, nous attendons d'eux qu'ils prennent des mesures fortes et inscrites dans la durée, afin de venir en aide aux ménages et à tous les acteurs économiques. A l'heure d'aujourd'hui, certaines entreprises envisagent même de réduire leurs productions, voire carrément de les arrêter. Il n'est pas étonnant que le spectre du chômage frappe à nos portes, alors que nous connaissions une embellie depuis quelques mois.

Parallèlement à de nombreux secteurs économiques en difficulté, il s'en trouve, comme les entreprises et les acteurs du secteur énergétique, qui engrangent des bénéfices faramineux et redistribuent une partie de ceux-ci sous forme de dividendes aux actionnaires.

On ne peut pas imaginer un seul instant que ces entreprises ne contribuent pas, de façon exemplaire, au financement des mesures à mettre en place pour venir en aide aux ménages et aux secteurs connaissant des difficultés.



Chacun est invité à réduire sa consommation.

A écouter nos dirigeants qui ne cessent de parler de leur propre impuissance, on apprend qu'un pays tout seul ne peut rien, qu'on a perdu la main sur l'énergie, sur le marché... Et pourtant, il y a des gens qui disent depuis longtemps qu'il faut changer de système, qu'il faut réfléchir au monde de demain, penser, repenser, rêver, réenchanter la démocratie.

Ce dont nous avons besoin, ce sont **des projets innovants**, stimulants, qui tiennent compte du basculement dans lequel on est et **qui permettent de croiser enjeux sociaux et environnementaux**. Profitons de cette crise pour lancer une grande réflexion autour d'une grande réinvention !

Dans l'immédiat, les solutions structurelles que nous attendons de l'Europe pour faire baisser les prix fous de l'énergie doivent

voir le jour le plus rapidement possible, au risque de faire courir de graves dangers aux démocraties et aux économies européennes.

En attendant que les décisions prises au niveau de l'UE ne tombent, et ce ne sera pas avant le 30 septembre, date de la prochaine réunion des Ministres de l'énergie des 27, il est absolument indispensable que le gouvernement belge prenne ses responsabilités, en finalisant ses propres projets d'action sur les prix, avec notamment cette idée d'un forfait de consommation de gaz pour tous à prix réduit.

Une course contre la montre est engagée : il s'agit de désarmer au plus vite la bombe que représentent les factures qui tombent dans les boîtes aux lettres. L'explosion de la colère des citoyens sur les politiques en place menace partout en Europe !

Message reçu, semble-t-il, par Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne. A l'heure de conclure cet article, ce mercredi 14 septembre, dans son discours sur l'état de l'UE, après avoir rappelé sa solidarité indéfectible avec les Ukrainiens, la dirigeante a accordé une place importante à la question de la flambée des prix de l'énergie. L'UE va engager « une réforme complète et en profondeur » de

son marché de l'électricité, à commencer par « découpler les prix de l'électricité de l'influence dominante du gaz », a-t-elle annoncé.

Par ailleurs, le plafonnement des revenus des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables et de nucléaire permettrait de « lever plus de 140 milliards d'euros pour les états de l'UE, qui pourraient les redistribuer aux ménages et aux entreprises vulnérables », a-t-elle souligné.

Espérons que ce soit de bon augure pour la réunion du 30 septembre !

Philippe BONTEMPS.

AU FIL DES CONSEILS

Toutes nos décisions sont consultables sur <https://www.deliberations.be/>

Séance du 13 juin 2022

LE COMPTE EST BON !



Partie bien connue de l'émission télévisée « Des chiffres et des lettres », les comptes 2021 furent bons aussi, tant pour le CPAS que pour la Ville.

Pour le CPAS, on retiendra :

- résultat budgétaire : 333.819,44 €
- résultat comptable : 434.027,47 €

Pour la Ville :

- résultat budgétaire ordinaire : 2.513.920,78€
- résultat budgétaire extraordinaire : -1.588.496,63
- résultat comptable ordinaire : 2.914.722,76
- résultat comptable extraordinaire : 4.895.265,33

UNE CONVENTION AVEC LI MOHON

Li Mohon est un Service d'accompagnement socio-éducatif pour les enfants et les jeunes en difficultés, de 0 à 20 ans, dans leur milieu familial ou en logement autonome.

Les missions de cette asbl s'organisent autour de l'accompagnement en famille et du suivi en logement autonome.

La convention signée porte principalement sur leur service d'accompagnement « L'Entre-là » qui est dédié à la Petite enfance en danger. Plus d'info : <https://www.limohon.be>

QUELQUES DÉCISIONS IMPACTANT LE PATRIMOINE

Le Conseil a décidé les ventes et acquisitions suivantes :

- vente de deux terrains à Durbuy-Vieille-Ville, avenue Philippart ;
- vente du presbytère de Bomal ;
- vente d'une parcelle agricole à Heyd ;
- acquisition de l'immeuble dit « Carrefour », grand rue 5 à Barvaux, dans le cadre de la rénovation urbaine ;
- acquisition d'un chalet à Inzès Prés 14 dans le cadre de la politique d'assainissement du Plan habitat permanent.

ECHOS DE NOS FABRIQUES D'ÉGLISE



Comme nous vous l'indiquions dans notre édition de décembre dernier, le budget et le compte de chacune

des Fabriques doivent être approuvés par le Conseil communal, notamment en ce qui concerne l'intervention communale qui permet à la Fabrique d'atteindre l'équilibre budgétaire. Le Conseil communal de juin a voté les comptes et le budget suivants :

Fabrique d'église de Durbuy

Compte 2021 :

- Recettes totales : 18.406,53 € (dont une intervention communale de 14.234,13 €)
- Dépenses totales : 10.129,53 €
- Résultat comptable : 8.277,00 €

Fabrique d'église d'Oppagne

Compte 2021 :

- Recettes totales : 14.742,99 € (dont une intervention communale de 10.783,48 €)
- Dépenses totales : 12.476,46 €
- Résultat comptable : 2.266,53 €

Fabrique d'église de Borlon

Compte 2021 :

- Recettes totales : 3.772,66 € (dont une intervention communale de 1.647,33 €)
- Dépenses totales : 2.187,08 €
- Résultat comptable : 1.585,58 €

Fabrique d'église de Borlon

Budget 2023 :

- Recettes totales : 26.377,00 € (dont une intervention communale de 25.767,16 €)
- Dépenses totales : 26.377,00 €
- Résultat comptable : 0,00 €

LES INTERCOMMUNALES

Rendez-vous traditionnels du mois de juin, de nombreuses intercommunales organisent leurs assemblées générales. La Ville y est invitée en tant que membre, et ce sont les conseillers communaux désignés qui nous y représentent. On retiendra les AG du TEC Namur-Luxembourg, CIESAC, SOFILUX, Orès, Idelux, Vivalia, la Terrienne du crédit social.

LE PROGRAMME D'ACTIONS DU CONTRAT DE RIVIÈRE OURTHE 2023-2025 EST VOTÉ !

Un Contrat de rivière est une démarche volontaire d'acteurs publics et privés qui s'engagent, chacun dans le cadre de ses responsabilités, sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin. Le projet utilise une démarche participative et consensuelle, qui se matérialise par la constitution d'un Comité de rivière et de groupes de travail. La participation d'un maximum d'utilisateurs de l'eau est un gage de réussite. C'est dans cette optique que notre Conseil communal a arrêté son programme d'actions pour les années 2023-2025. Vous pouvez en prendre connaissance là : www.deliberations.be

NOUVELLE COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ

Dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie, le Code de développement territorial prévoit la possibilité pour l'autorité communale de créer une « Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité » (CCATM).



Bien que la CCATM soit un organe consultatif, elle doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières. Il s'agit des « compétences obligatoires ».

La Commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières ainsi que sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local. Notre nouvelle CCATM est présidée par Monsieur Diego BELLIERE.

Notre Conseil communal a désigné les personnes suivantes en qualité de membres effectifs ou suppléants de la CCATM de Durbuy.

Titulaires :

- GONAY V. de Barvaux
- SCHEVERS B. de Petithan
- MELOT P. de Tohogne
- DELZANDRE P. de Herbet
- SOBLET M. de Barvaux
- BRONFORT D. de Palenge
- SPINOY I. de Barvaux
- DONNEAU B. de Heyd
- HAUDFROID G. de Houmart

Suppléants :

- DUJARDIN M. de Grandhan
- ROPPE A. de Durbuy
- MATHIEU R. de Warre
- LAIXHAY S. de Septon
- DUPONT B. de Grandhan
- SIMON Audrey de Barvaux
- VERSTRAETEN B. de Longueville
- BROHEE R. de Bomal
- DIEUDONNE A. de Heyd

Ce point avait également la volonté d'en arrêter son règlement d'ordre intérieur. Bon travail à elle.

PLAN D'INVESTISSEMENT WALLONIE CYCLABLE : PIWACY

À travers sa déclaration de politique régionale (DPR), le gouvernement de Wallonie entend faire des enjeux de santé, de climat, d'accès et de droit à la mobilité, les lignes de force de sa politique de mobilité. À ce titre, ses décisions doivent contribuer d'ici 2030 à une diminution des

émissions de gaz à effet de serre en lien avec l'objectif wallon de - 55 % et à une diminution forte des impacts du système de transport sur la santé. La politique wallonne veut se baser sur la poursuite de la vision FAST 2030 - laquelle table entre autres sur une augmentation de la part modale du vélo de 1 % à 5 % à l'horizon 2030 - et la Stratégie régionale de mobilité (SRM).

Dans ce cadre, la Wallonie a mis sur pied l'appel à projet « *Communes pilotes Wallonie cyclable* » dans laquelle votre Ville s'est inscrite. Le but de cet appel à projet ? Sélectionner les villes et communes de Wallonie ayant le plus grand potentiel pour développer la pratique du vélo utilitaire sur leur territoire, afin de leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'investissement « Wallonie cyclable ».

En soutenant des villes et des communes volontaires, présentant un haut potentiel de développement du vélo quotidien à brève échéance, et désireuses de créer sur leurs territoires les conditions propices à la pratique du vélo au quotidien, la Région entend s'assurer de la poursuite des objectifs régionaux via la création d'aménagements cyclables de qualité incitant un grand nombre de citoyens à avoir recours à la pratique du vélo dans leurs déplacements quotidiens.

Ce point approuvait notre Plan



d'investissement basé sur deux premiers projets :

1. aénagement d'une piste cyclable sur la route Bomal-Izier ;
2. fourniture et pose de matériel de stationnement pour vélos.

PARKING NORD À DURBUY- VIEILLE-VILLE CONDITIONS DU MARCHÉ PUBLIC APPROUVÉES

Durbuy-Vieille-Ville fait l'objet, depuis de nombreuses années, d'études et de réalisations concrètes visant à améliorer son fonctionnement général et la qualité de l'accueil, tant des habitants que des très nombreux touristes qui y passent.

Ce projet d'aménagement du parking nord et de ses voies de liaison à Durbuy-Vieille-Ville, situé le long de l'Ourthe au nord (site du parc des Comtes d'Ursel), s'inscrit dans cette dynamique. Il répond à la nécessité, dans le cadre de la mobilité et de la sécurité, de compléter les voiries actuelles par une offre de parkings externalisés par rapport au centre urbain, ceci apportant des effets sensibles au niveau de la qualité intrinsèque du centre, de sa tranquillité, des animations ...

Ce nouveau parking sera relié d'une part par un système de navettes gratuites entre les différents parkings existants et d'autre part par un réseau de chemins de type RaVel situés en rive de l'Ourthe et reliant le réseau des ruelles piétonnières.

En effet, le développement d'un espace d'accueil au nord sera d'une importance capitale au rehaussement de la qualité du site touristique de Durbuy-Vieille-Ville. Une voirie existante remontant derrière l'Anticlinal pourra desservir le site du parc des Comtes d'Ursel et éloigner une partie du trafic du centre-ville.

Le montant estimé de ce marché s'élève à 1.516.414,05 € hors TVA ou 1.834.861,00 €, TVA 21% comprise.

APPEL À PROJETS « INFRASTRUCTURE SPORTIVE IMPACTÉE PAR LES INONDATIONS DE JUILLET 2021 »

Dans le cadre de cet appel à projets, le Conseil communal a décidé de marquer son intérêt et de renseigner plusieurs infrastructures impactées par les inondations de juillet 2021 : le stade communal de Barvaux, les terrains de football de Bomal et de Heyd.

Séance du 22 août 2022

UN SUBSIDE SPÉCIFIQUE POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Régulièrement les services d'IDELUX Environnement sont contactés par des agriculteurs soucieux de trouver une solution pour éliminer leurs pneus dans le respect de la législation en vigueur.

Il s'avère d'intérêt communal de soutenir les agriculteurs dans leurs démarches visant à la collecte et au recyclage des pneus usagés agricoles du type « silos ».

En sa séance du 02 mai 2022, Le Conseil communal a approuvé la convention relative à la collecte des pneus usagés agricoles du type « silos ». Le collège propose d'aller un pas plus loin dans l'aide à nos agriculteurs en proposant, par exploitation, pour les 500 premiers pneus, la prise en charge des 0,64 € via un subside spécifique par pneu.

UN NOUVEAU REPRÉSENTANT COMMUNAL À L'ATELIER ENVIRONNEMENT ASBL

Monsieur Pirlet, observateur au sein du CA pour le groupe Ecolo est malheureusement décédé. Le Conseil communal a désigné Monsieur Paul de Favereau pour prendre sa relève.

Nous lui souhaitons un excellent travail.

LEADER 2024-2027 LE GAL À LA MANŒUVRE

La mesure LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) constitue un programme de soutien à des territoires ruraux et péri-urbains, cofinancés au titre du FEADER (Fonds européen agricole



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

pour le développement rural) par l'Union européenne dans le cadre du 2ème pilier de la PAC. L'objectif est de favoriser un développement local équilibré qui répond au plus près aux enjeux actuels et aux futurs défis territoriaux. En d'autres termes, LEADER accompagnera des actions relatives à la mise en œuvre de stratégies de développement définies localement par un ensemble de partenaires publics et privés constituant des GAL (Groupe d'action locale).

La décision du Conseil désigne notre GAL comme porteur de projet afin concevoir le dossier de candidature dit « *Stratégie de développement local* », à déposer en avril 2023. Découvrez votre GAL : www.paysourthe.be

RÈGLEMENT DE TRAVAIL ADAPTÉ POUR LE PERSONNEL

Suite aux dernières années Covid, les administrations publiques se sont elles aussi adaptées et de nouveaux modes de travail sont apparus. Le télétravail en est un. Le Conseil communal a voté un règlement en la matière donnant les droits et les obligations de chacune des parties (employeur/agents).

LA VILLE RÉPOND À L'APPEL À PROJETS « COEUR DE VILLAGE 2022 - 2026 »

Le 18 mars dernier, nous recevions une circulaire ministérielle nous informant de l'appel à projets « Coeur de village 2022 - 2026 ». Ce dernier permet aux communes de moins de 12.000 habitants de concentrer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre certains projets intégrant des thématiques visant l'amélioration du cadre de vie. La Ville a immédiatement pensé au site du Julienas.

Nous répondons ainsi à cet appel. Les travaux prévus sur le site du Julienas consisteront en l'aménagement d'un espace polyvalent dans la zone vague jouxtant l'ancien site du tennis et les voies d'accès.



LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT www.youtube.com

LE SUCCÈS ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS



Les 18 et 19 juin derniers, sous un soleil de plomb, nous inaugurons notre premier « Relais pour la vie de Durbuy ».

Ce week-end chargé en émotions nous a permis de témoigner et d'exprimer notre solidarité envers les personnes concernées par le cancer.

Plus de 500 marcheurs se sont mobilisés pour entourer les **49 battants**. L'ambiance était festive et conviviale, assurée par les différents groupes musicaux et humoristes qui se sont succédé.

Nous avons une pensée émue pour Mr Philippe Fievet qui participait à son 60ème

Relais et qui nous a quitté le 16 juillet dernier.

Les 16 équipes inscrites, que nous remercions chaleureusement, nous ont permis de relever ce beau défi et de récolter des fonds pour permettre à la Fondation contre le cancer de remplir des missions comme le financement des projets de recherche scientifique, des projets en faveur du bien-être des patients, de leurs proches et la mise en place de campagne de prévention.

Mr Helmut LOTTI, parrain de notre premier « Relais pour la vie », nous a régales avec

un magnifique concert sous une chaleur écrasante.

C'est entourée d'un comité de **18 personnes** motivées, enthousiastes et infatigables, et sans lesquelles rien n'aurait été possible, que nous avons connu un tel succès : 30.000 € récoltés au terme de ces 24h !

MERCI A TOUTES ET TOUS, et RENDEZ-VOUS les 3 ET 4 JUIN 2023 !

Véronique BALTHAZARD
Echevine



DE L'OR ET DES DIAMANTS POUR QUATRE COUPLES DURBUYSIENS...

Le mariage est une étape importante dans la vie. Lorsqu'il s'inscrit dans la durée, il est gage de réussite ! Lors de la cérémonie du 24 août dernier, qui se déroula à Barvaux en l'Hôtel de Ville, les autorités communales ont tenu à mettre à l'honneur quatre couples de l'Entité. Un célébrait ses Noces de diamant (60 ans) et les trois autres, leurs Noces d'or (50 ans).



Cérémonie du 24 août dernier (Photo Julien Bil)

C'est avec un réel plaisir que le bourgmestre **Philippe Bontemps**, entouré par les membres du Collège et du Conseil communal, a accueilli les couples jubilaires en la salle des mariages.

En présence des familles et des amis, le bourgmestre leur adressa un discours empreint de bonhomie : « ... Il y a quelques décennies, vous vous êtes donc rencontrés et avez uni vos destinées au printemps de votre vie. Pourquoi elle ? Pourquoi lui ? Vous le devez à cette mystérieuse certitude qu'Honoré de Balzac appelle « l'instinct de l'amour » quand il écrit : « **L'amour sait toujours trouver le chemin du cœur, comme le plus petit insecte marche à sa fleur avec une irrésistible volonté qui ne s'épouvante de rien** »... Le jour de votre mariage, chaque couple ici présent aurait signé des deux mains pour avoir l'assurance de se retrouver un jour, 50 ou 60 ans plus tard, afin de fêter des Noces d'or et de diamant, car c'était, dès le départ, la garantie, non seulement d'une longévité, mais aussi d'une union réussie. Et ce pari de la parole donnée, vous l'avez tenu ! Je vous en félicite chaleureusement ! »

Et Philippe Bontemps d'exprimer aux couples jubilaires, toute son admiration en ces termes : « L'histoire de vos couples est exemplaire, car pour traverser toutes ces années, il en a fallu de la compréhension et de la tendresse ! Quel que soit l'amour que l'on porte à l'autre, la vie n'est jamais un long fleuve tranquille, d'autant que, comme le précise le proverbe, « si l'amour

est aveugle, le mariage a tôt fait de lui redonner la vue ! »

« J'imagine, sans déflorer quoi que ce soit de votre intimité, qu'en autant de décennies de vie commune, votre couple a évolué : il a dû traverser, comme tout couple normalement constitué, des zones de turbulence, d'orages, de tempêtes, alternant avec des zones de calme, de sérénité, de... bon temps. »

« Bref, la lune de miel et la passion n'étant pas éternelles, pour rester ensemble, il faut vraiment le vouloir. Mais dans la société qui est la nôtre, vivre ensemble est devenu de plus en plus difficile pour bon nombre de couples incapables d'assumer ce choix sur une longue durée. Et c'est même devenu aujourd'hui une denrée rare, puisque deux mariages sur trois se soldent par un divorce, alors que paradoxalement, des études récentes inscrivent la famille parmi les valeurs les plus chères aux yeux des plus jeunes. »

« Chers Jubilaires, conclut le Bourgmestre, vous êtes, pour vos contemporains, pour les plus jeunes, la preuve bien vivante que le temps et la vie ne sont pas toujours ennemis de l'amour. Que votre union ait résisté à l'épreuve du temps et de la routine, c'est tout simplement parce que vous vous êtes toujours épaulés et que vous avez trouvé la formule magique qui vous a permis de **devenir des époux, tout en demeurant des fiancés ! »**

« Au nom de mes collègues du Collège et du Conseil communal, je vous souhaite de vivre encore longtemps dans la douce quiétude familiale, entourés de la si précieuse affection de vos familles, de vos proches, de vos amis. Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous pour de prochaines échéances, car le livre que vous avez commencé à écrire il y a quelques décennies est loin d'être fermé et quelques beaux chapitres sont encore à écrire. »

Ensuite, chaque couple s'est vu remettre une copie de son acte de mariage, le diplôme envoyé par le Palais, ainsi que le cadeau offert par la Ville de Durbuy. Les dames ont bien sûr été fleuries. La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié et d'un morceau de tarte.

André BAIJOT.



Noces de diamant (60 ans)



Guy Costa et Christine de Voghel, de Barvaux

Noces d'or (50 ans) suite



Serge Wathieu et Yvette Hervelle, de Petit-Han

Noces d'or (50 ans)



Daniel Lambert et Jöelle Poncin, de Barvaux

Excusés

NOCES DE BRILLANT

Robert Van Campenhout et Adeline Stiphout, de Bomal

NOCES DE DIAMANT

Walthère Higny et Andrée Van Wynendaele, de Bomal

NOCES D'OR

Alain Grégoire et Brigitte Taglieber-Mottet, de Barvaux

Roger Lambotte et Francine Bolle, de Barvaux

André Dumont et Marie-Jeanne Peters, de Palenge

Robert Goebels et Liliane Michel de Tohogne



Denis Gueubel et Mariane Brolet, de Barvaux



COMPTE 2021 DE LA VILLE DE DURBUY

Comme chaque année à la même période, c'est avec beaucoup de plaisir que je peux partager avec vous les chiffres importants de l'année passée et donc, faire le point sur le compte 2021 de notre Commune. Cette année, pour cet exercice 2021, je vous propose de passer en revue le service ordinaire (fonctionnement), de faire le point sur la situation de la dette communale et de parcourir la situation des réserves et provisions au 31/12/2021.

1) Le service ordinaire

Le tableau ci-dessous reprend, pour les deux dernières années, les chiffres utiles pour déterminer le résultat de l'exercice propre et le résultat global.

	Compte	
	2020	2021
Résultat reporté des ex. antérieurs	€ 1.842.106,08	€ 1.813.099,35
Résultat de l'exercice propre	€ 625.543,58	€ 1.026.759,53
Solde des opérations ex. antérieurs	-€ 358.148,84	- € 325.938,10
Prélèvements (060/95501)	-€ 540.000	€ 0
Résultat global*	€ 1.569.500,82	€ 2.513.920,78

Remarque

On constate, à la lecture de ce tableau, un résultat de l'exercice propre 2021 en positif de 1.026.759 €. Le résultat reporté des exercices antérieurs (les résultats des années précédant 2021) est de 1.813.099 €. Nous avons un soldé lié à l'année précédente (ce qui correspond à des factures que l'on aurait dû payer en 2020 mais qui, faute de crédit budgétaire suffisant, ont été payées en 2021) pour 325.938€. Et enfin, cette année, nous n'avons pas fait de prélèvements.

Le résultat global de l'exercice 2021 est donc de 2.513.920 €, soit près d'un million de plus que l'année précédente. Pour mieux comprendre cette différence, voici le tableau des principales dépenses et recettes à l'exercice propre 2021:

Les recettes du service ordinaire :

	2020		2021*	
	Montant	Montant	Montant	Evolution en % par rapport à l'exercice précédent
Prestations	666.940,43	677.227,78	803.064,02	18,58
Transferts	16.481.726,88	16.721.586,53	19.047.042,88	13,91
Dette	624.602,39	472.560,16	531.692,65	12,51
Total (ex. propre)	17.773.269,70	17.871.374,47	20.381.799,55	14,05
Ex. antérieurs	1.647.576,24	1.941.058,82	1.903.010,80	-1,96
Total général	19.420.845,94	19.812.433,29	22.284.810,35	12,48

Principales évolutions en matière de recettes

A l'exercice propre, les recettes ont augmenté d'environ **2.472.000,00 euros**, soit une hausse de **12 %**.

Cette augmentation importante des recettes s'explique par l'augmentation des subsides, dont ceux reçus dans le contexte des inondations de juillet 2021.

Principales évolutions en matière de dépenses

Les dépenses de l'exercice propre ont augmenté d'environ **1.500.000 euros**, soit une hausse de **8 %**.

En dépenses de personnel : + 670.000 euros (sur un montant global de 7.420.000€), en raison des indexations et de nouveaux engagements.

En dépenses de fonctionnement : + 400.000 euros, soit une hausse de plus de 10%, principalement liée aux voiries qui ont dû être réparées en urgence suite aux inondations.

En dépenses de transfert : + 250.000 euros

Les principales variations de transfert par rapport à 2019 sont les suivantes :

- CPAS : +100.000€
- subsides aux associations dans le cadre de la crise COVID : + 100.000 €.

En dépenses de dette : -200.000 euros.

Les dépenses du service ordinaire

	2020		2021*	
	Montant	Montant	Montant	Evolution en % par rapport à l'exercice précédent
Personnel	6.603.986,16	6.758.296,30	7.419.268,14	
Fonctionnement	3.876.831,68	3.907.635,62	4.316.104,63	
Transferts	4.407.908,46	4.321.861,81	4.572.692,55	
Dette	2.135.525,56	2.258.037,16	2.044.217,31	
Prélèvements	-	-	1.002.757,39	
Total (ex. propre)	17.024.251,86	17.245.830,89	19.355.040,02	
Ex. antérieurs	171.675,90	457.101,58	415.849,55	
Prélèvements	635.307,92	540.000,00	-	
Total général	17.831.235,68	18.242.932,47	19.770.889,57	

On peut également constater un prélèvement d'un peu plus d'un million d'euros. En fait il s'agit d'un montant qui a été « prélevé » de l'ordinaire pour financer l'extraordinaire. Il s'agit de nouveau de subsides reçus dans le cadre des inondations et qui serviront plus tard pour financer des projets bien spécifiques (à l'extraordinaire).

Ce sont donc les différents éléments repris ci-dessus qui expliquent le résultat final à l'exercice propre.

2) La dette

Evolution de la dette

La structure de notre dette est bonne : la durée théorique moyenne de remboursement de l'ensemble de la dette est de 7,5 ans, alors que la moyenne pour la Wallonie est de 13 années environ. Les taux sont fixes et bas pour la plupart des emprunts. La charge annuelle de la dette propre à la Ville a diminué en 2021 pour s'établir à 1.560.738€.

3) La trésorerie

Voici un tableau qui nous donne des infos plus spécifiques au niveau de la trésorerie communale :

- le fonds de réserve ordinaire est de 1.350.000€ (inchangé par rapport à 2020) ;
- le fonds de réserve extraordinaire est de 3.761.555€ (diminution de +/- 1.100.000€ par rapport à 2020) ;
- la provision pour risques et charges est de 1.452.000€ (augmentation de plus d'un million).

Fonds de réserve ordinaire	Solde initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2020	1.350.000,00	0,00	0,00	1.350.000,00
2021	1.350.000,00	0,00	0,00	1.350.000,00
Fonds de réserve extraordinaire	Solde initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2020	3.544.567,37	2.492.373,86	1.136.736,37	4.880.225,46
2021	4.880.225,46	365.080,85	1.483.731,21	3.761.555,10
Provisions pour risques et charges	Solde initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2020	450.000,00	0,00	0,00	450.000,00
2021	450.000,00	1.002.757,38	0,00	1.452.757,38

Conclusion

Comme vous l'aurez constaté en lisant cet article, notre Commune peut être satisfaite du résultat du compte 2021. Le résultat global du compte dépasse les deux millions et demi d'euros (2.513.000€ précisément). Le résultat de l'exercice propre dépasse le million d'euros. Notre dette est plus que maîtrisée, tant au niveau de la durée que des taux. Et nos réserves sont bonnes et nous permettent une gestion sereine au quotidien.

Cependant, restons attentifs et prudents comme nous l'avons toujours été, car certains éléments non planifiés peuvent parfois avoir un impact négatif sur le résultat. En effet, nous devons faire face aux augmentations importantes du coût de l'énergie (mazout, électricité...) qui représente un poste non négligeable au niveau des dépenses. Les indexations de ces derniers mois auront une répercussion très importante sur le compte 2022 et les suivants. En effet, chaque indexation de 2,5% représente environ 150.000 € de charges en plus pour la Commune.

J'espère que ces quelques chiffres vous auront aidés à mieux cerner les finances de notre Commune.

A votre disposition,
Fabrice Sarlet
Echevin des finances et du budget

LES CHIFFRES DU CPAS

Le compte de 2021 s'est clôturé avec un bénéfice de 333. 820 €.

Cette somme a été injectée lors de la modification budgétaire de 2022, présentée en séance du Conseil communal du 22 août et votée à l'unanimité des membres. Cette somme semble considérable, mais elle est surtout primordiale.

Le fonctionnement du CPAS dépend essentiellement de ses recettes de transfert via l'intervention des pouvoirs publics, celles-ci représentant 91 % du compte 2021.

Voici quelques chiffres et statistiques relatifs à ce dernier compte :

- Une moyenne mensuelle de 196 personnes bénéficiaires du revenu d'intégration ;
- 389 personnes ont perçu à un moment donné le revenu d'intégration ;
- 804 bénéficiaires d'une aide financière ;
- 103 bénéficiaires d'une aide « Covid 19 » ;
- 11 bénéficiaires d'une aide sur le fonds « Inondations » et 153 dons grâce l'aide de la Croix-Rouge ;
- 477 bénéficiaires de l'allocation de chauffage ;
- 15.030 repas livrés à domicile ;
- 57.080 heures de service des aides familiales.

Pour l'année 2022, suite à cette modification budgétaire, le CPAS réussit à maintenir l'intervention communale à 1.800.000 €, soit le même montant que pour l'année 2021, malgré les crises qui se succèdent : covid, inondations, augmentation des prix de l'énergie, inflation, guerre en Ukraine... Le tableau indique le nombre de revenus d'intégration pour le premier semestre 2022 :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
2022 - nombre total de dossiers	202	187	208	207	200	196	204
2022 - 50%	184	159	182	187	180	148	153
2021 - 65 % - ETUDIANTS	21	21	22	21	21	21	15
2021 - 100 % Sans Aides	4	3	3	3	2	3	3
2021 - 100 % Non-Incap	3	4	4	3	4	4	4
2021 - AER - 100%	8	8	8	7	8	6	9
2021 - AER - UKRAINE - 100% + (BON+ZIN)	0	0	0	14	10	14	20

Aujourd'hui, ce sont 20 ménages ukrainiens qui sont hébergés sur le territoire de Durbuy. Ils ont été accueillis par des citoyens de Durbuy dans un élan de solidarité qui s'est rapidement mis en place pour aider au mieux ces familles. Chapeau bas !

Le nombre de personnes bénéficiant du revenu d'intégration semble en diminution depuis plusieurs mois, sans prendre en considération les personnes primo-arrivantes en provenance d'Ukraine. Nous avons en 2020 et 2021 une moyenne de 200 à 210 allocataires sociaux, alors que la moyenne est de 185 pour 2022. Une vingtaine de personnes ont retrouvé un emploi et d'autres ont quitté notre territoire.

Je profite de cet article pour féliciter les différents services au sein du CPAS pour le travail réalisé afin d'aider au mieux notre population qui doit faire face aux crises qui se succèdent.

Arnaud Delzandre
Président du Conseil de l'action sociale

L'OCTD vous informe

RÉOUVERTURE D'UN CHEMIN ET MISE EN VALEUR D'UN SITE DE GRAND INTÉRÊT BIOLOGIQUE DU BOCAGE À VIEUX FOURNEAU.

Mobilité douce et biodiversité



Au début de cette année notre service travaux a dégagé un chemin destiné aux usagers lents qui offre la possibilité de découvrir un site d'intérêt biologique.

Le bocage de Vieux Fourneau est un site de grande valeur paysagère qui comprend un ensemble de prairies de fauche, prés humides, bas-marais acides, cultures extensives entrecoupées de haies épaisses et de fourrés, le tout sur un versant exposé principalement vers l'est. Outre son intérêt botanique, le bocage du Vieux Fourneau s'avère très accueillant pour un certain nombre d'oiseux typiques de ce type

de milieu {Pie-grièche écorcheur, fauvette babillarde...}. Il présente également de fortes capacités d'accueil pour les insectes. Les prairies maigres sont pâturées par des bovins mais aussi par quelques chevaux qui entretiennent une végétation très hétérogène favorable à nombre d'espèces.

En collaboration avec Natagriwal, le Département de la Nature et des Forêts {DNF}, des agriculteurs qui possèdent des pâtures dans cette zone et à l'initiative d'habitants du village, un des chemins qui mène à ces prairies a été dégagé par les équipes des ouvriers communaux.

Ainsi à nouveau accessible, ce chemin vicinal n° 13 permet de rejoindre cette remarquable mosaïque de milieux et pourrait-être l'occasion de faire une balade le coin.



Le chemin vicinal n° 13 à Vieux Fourneau après les travaux de dégagement.



Avant les travaux de dégagement.



Après les travaux de dégagement.

Une idée de promenade d'environ 10 kms, sur base de la balade n° 16 «Pont-Le-Prêtre» au départ d'Izier.

Possibilité de connexion également avec le «Promenade des Arsins» au départ de Burnontige {Office du Tourisme de Ferrières}.

Bonne balade.

www.randos.be



Les balades découvertes de l'OCTD

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE TERRITOIRE...

En 2022, l'Office communal du tourisme de Durbuy vous propose une rencontre mensuelle dans un village de la commune.



Le principe est le suivant : une balade guidée abordant un certain thème (nature, patrimoine...), la découverte d'un lieu et une dégustation de produits locaux.

Au programme de cette fin de saison :

- le 23 septembre : Wéris et son histoire ;
- le 28 octobre : les sorcières de Jenneret ;
- fin novembre (date à préciser) : la batellerie à Barvaux-Sur-Ourthe.

Des chaussures de marche seront nécessaires.


La participation variera entre 8€ et 10€ par personne, 5€ pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

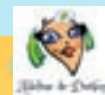
Ces balades seront organisées sur réservation avec des groupes de 15 à 20 personnes.

Pour plus d'infos suivez la page facebook [Durbuytourisme](https://www.facebook.com/Durbuytourisme) ou le site www.durbuytourisme.be

Pour réserver : 086/219 868 ou tourisme@durbuy.be

Pour cette 6ème édition, non seulement les commerçants vous gâteront, mais vous pourrez aussi participer à une **tombola** lors d'achats effectués chez les commerçants participants !

www.weekendduclient.be ou  Durbuy Commerces



Le point sur le marché de l'emploi en Wallonie

- La Wallonie compte actuellement **213.611 demandeurs d'emploi**. Ce nombre a augmenté de 2,9 % entre juillet 2021 et juillet 2022.
- Cette augmentation découle, en partie, de l'**arrivée massive de jeunes gens ayant achevé leurs études** et s'inscrivant au Forem afin de bénéficier de l'accompagnement, auxquels s'ajoutent les **travailleurs temporaires de l'enseignement**. Cette hausse intervient également dans le cadre des nouvelles dispositions légales de l'accompagnement des demandeurs d'emploi de Wallonie.
- Le nombre de demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations est, lui, en recul de 5,0 % ce mois-ci.
- Parmi les secteurs qui engagent, citons :
 - l'**administration publique**, avec + 24 % par rapport à juillet 2021, pour 1.141 postes diffusés en juillet 2022 ;
 - l'**industrie manufacturière** (+ 11 %), avec toutefois des besoins variables selon les branches d'activités ;
 - le secteur de la **santé et de l'action sociale**, avec + 9 %, 2.136 postes en juillet 2022 ;
 - le secteur **agricole**, également, avec + 9 % par rapport à juillet 2021, pour 590 postes.

Début du mois d'août, **135 opportunités d'emploi étaient disponibles à Durbuy** et 3.955 au sein de la province de Luxembourg sur le site internet du Forem.

Savez-vous que le Forem propose **une page Facebook spécifique pour le Luxembourg** ? Un puits d'informations pour les citoyens qui cherchent un emploi ou une formation !

(Source : Le Forem)



Carte ou cash : le consommateur doit avoir le choix

Une pâtisserie, une séance d'ostéopathie ou encore un panier de légumes au marché... Depuis le 1er juillet, tous ces achats peuvent être réglés par voie électronique.

En effet, depuis le 1^{er} juillet 2022, toutes les entreprises en relation avec des consommateurs, quelle que soit leur taille, doivent être en mesure de proposer aux consommateurs au minimum un système de paiement par voie électronique.

Sont donc concernées par cette obligation :

- les entreprises en relation avec des consommateurs, quelle que soit leur taille ;
- les professions libérales ;
- toutes les personnes, administrations, associations etc. qui exercent durablement des activités économiques en relation avec des consommateurs, comme la gestion d'une piscine, d'une bibliothèque ou d'un centre culturel.

Le cash reste possible !

L'obligation de proposer une solution de paiement électronique ne signifie pas qu'il n'est plus possible pour le consommateur de payer en espèces. Au contraire, les espèces constituent un moyen de paiement ayant cours légal.

(Source : SPF Economie)



Tous les gestes comptent !

Le GAL Pays de l'Ourthe, avec le soutien de l'ADL de Durbuy, a organisé au printemps dernier, un petit concours visant à encourager les entreprises sensibles au développement durable et ayant déjà une action concrète dans la maîtrise des énergies. L'idée était de mettre en lumière les entreprises de la région qui se démarquent déjà en la matière pour ensuite communiquer sur leurs bonnes pratiques dans le but de créer un effet de contagion positive. Il n'y a rien de révolutionnaire, juste l'envie de dire que chacun, à son niveau, peut contribuer à épargner cette bonne vieille planète.

Fin 2020, les 7 communes du GAL comptaient 3.672 PME dont 1/3 à Durbuy. Et parmi ces dernières, 15 se sont manifestées en rentrant un projet dans le cadre de ce concours. L'enjeu était intéressant puisque les lauréats pouvaient remporter un chèque allant jusqu'à 3.000€.

Au final, sur les 5 lauréats, 3 proviennent du territoire durbuysien !

Alors, ne boudons pas notre plaisir à les mettre en valeur ! Ils sont inspirants et dynamiques. Vous trouverez tous les détails de leurs efforts pour l'environnement sur le site <https://www.paysourthe.be/>

- **Le Druyard** (Jeroen Grillaert) a reçu 1.250€ pour la réfection 100% écologique de son bâtiment après l'incendie de 2016.
- **La Maison Pal'Ange** (Kris de Man et Véronique Keirse) a reçu 2.250€ pour les améliorations énergétiques de l'hôtel et du restaurant.
- **La fleuriste Emilie Lesage** a reçu 3.000€ pour les efforts consentis dans l'isolation, l'éclairage, la gestion de l'eau et le chauffage du magasin. Encore toutes nos félicitations !



Flours Lesage, Bomal



Le Druyard, Morville



Maison Pal'Ange, Palenge

DAY DREAM
CONCEPT STORE



RECRUTE

Vendeur

POSTULEZ

info@daydreamconceptstore.com

MAISON PAL'ANGE



RECRUTE

Etudiants et flexi-job

POSTULEZ

info@maisonpalange.be

RMS
JEAN-LOUIS RENARD



RECRUTE

Régisseur-technicien
dans l'événementiel

POSTULEZ

info@rms.be

DOMAINE DE LA
ROSE BLANCHE



RECRUTE

Infirmière A1 ou A2

POSTULEZ

info@domainedelaroseblanche.be

SUNCLASS
DURBUY



RECRUTE

Réceptionniste

POSTULEZ

contact@sunclassdurbuy.com

DOMAINE DE
VILLERS-STE-
GERTRUDE



RECRUTE

Chargé de projets
Chargé d'accueil

POSTULEZ

nathalie.faveaux@gmail.com

CES ENTREPRISES DE NOTRE COMMUNE ENGAGENT ! (TOUTES LES OFFRES SONT OUVERTES AUX H, F, X)



Voyez toutes les autres offres disponibles sur www.durbuy.be/offres-emploi,
ainsi que les offres de la Ville sur www.durbuy.be/offres-emploi-ville.

LE CERF-VOLANT



RECRUTE

Accueillantes d'enfants
(0-3 ans) à domicile

POSTULEZ

lacerfvolant_saec@cpasdedurbuy.be

BOUCHERIE BODSON PERE & FILS



RECRUTE

Apprenti ou stagiaire
Etudiants ou flexi-job

POSTULEZ

boucheriebodsondurbuy@skynet.be

MENUISERIE NUTAL & FILS



RECRUTE

Apprenti

POSTULEZ

nutal.fils@gmail.com

LOGI 9 TITRES-SERVICES



RECRUTE

Aides à domicile

POSTULEZ

barvaux@logi9.be

RESTAURANT D'HÔTES ET NOUS



RECRUTE

Serveur
Serveur flexi-job

POSTULEZ

dnotes.et.nous@gmail.com

J.H.E.SPRL



RECRUTE

Câbleur
de tableaux électriques

POSTULEZ

jhenrotte@j-h-e.be



Vous souhaitez, vous aussi, présenter une offre d'emploi
"personnalisée" ?
Faites-le nous savoir !
caroline.lamy@durbuy.be





Relevé de terrains et bâtiments
Mission d'architecture
Mission PEB
Expertise et Conseil
Photogrammètrie par drone

086 21 35 27 | www.pinon.be




Nicolas Vrancken

**Peintre en bâtiment
Intérieur et extérieur**

Tapissage, pose de revêtements de sol,
parquets massifs et flottants, tapis-plain,
cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89
Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com
www.deco-nv.be



DEMA

BRICOLAGE, JARDIN, DÉCO

Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 18h30

Le dimanche matin de 9h30 à 12h30

Barvaux-s/O • Route de Marche 41A • 086 21 80 30
www.dema.be



Luc Tasia & Fils ^{sa}

Entreprise générale
de construction

- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. **086/32 21 03**
www.luctasia.be

info@luctasia.be
Rue Grande Ennelle 104 - 6940 DURBUY



**Boutique Prêt-à-porter
dames, chaussures,
bijoux, accessoires**

Différentes marques :
Garcia, J&Joy,
Sweet Lemon, Victoria,
Dottilove,...

Rejoignez-nous sur

- facebook : Chez Z&LIE
- Instagram : Chez Z&LIE

Grand-Rue 48A
6940 Barvaux
086/21.24.90
Ouvert du mardi au samedi
de 10h00 à 18h00



**Pharmacie
Tilman**

Lu. - Ven. 08h-19h (Non stop)
Sa 09h-18h (Non stop)

 Pharmacie Tilman

Distributeur produits pharmaceutiques 24h/24 7j/7
Un produit n'est pas disponible lors de votre passage à la pharmacie ? On vous le dépose **GRATUITEMENT**

Rue de fleurie 1 - 6941 Bomal | commande@pharmacietilman.be
086 21 11 71 | 0477 74 16 98 - www.pharmacietilman.be




TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE

Tél. : 086 43 43 71 • info@proautodistribution.be
Route de Marche 89a, 6940 Barvaux

**MAISON
COUNASSE**



www.maisoncounasse.be



AD **AD** **Proxy**

Hotton Barvaux s/O Ferrières



**BARVAUX et HOTTON : Lu-Je, Sa-Di 8h à 19h, Ve 8h à 20h
FERRIERES : Lu-Sa 8h00 à 19h, Di 8h à 18h00**

PRIMES PROVINCIALES À VOTRE DISPOSITION

Le LOGEMENT (65ans et +)

Se sentir en sécurité dans son logement, c'est important. Surtout pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Connaissez-vous les différentes primes pouvant être accordées par la Province de Luxembourg à ce sujet ?

PRIME À L'ADAPTATION DU LOGEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Cette prime est accordée au demandeur de 65 ans et plus, en perte d'autonomie, qui effectue des aménagements dans son logement en vue de l'adapter à sa situation. Le montant de la prime provinciale est fixé à 50 % du coût des aménagements (T.V.A. comprise), avec un maximum de 1.500 €.

Le demandeur doit remplir la même condition de revenus que les bénéficiaires de l'intervention majorée du statut BIM.

PRIME ANNUELLE POUR L'UTILISATION D'UN APPAREIL TÉLÉPHONIQUE

Cette prime annuelle de 50€ est accordée aux personnes handicapées graves ou qui ont atteint l'âge de 70 ans.

Le demandeur doit remplir la même condition de revenus que les bénéficiaires de l'intervention majorée du statut BIM.



PRIME POUR LA LOCATION D'UN APPAREIL DE TÉLÉVIGILANCE

Cette prime annuelle de 90€ (45€ si la demande est introduite après le 1er juillet) est accordée aux personnes disposant d'un appareil de télévigilance relié à une centrale assurant un service permanent. Elles doivent être reconnues handicapées graves, avoir atteint l'âge de 70 ans ou rencontrer des difficultés d'ordre médico-social (grossesse à risque, risque d'infarctus...).

Le demandeur doit remplir la même condition de revenus que les bénéficiaires de l'intervention majorée du statut BIM.

Contact

063/21.27.47

sp.social@province.luxembourg.be

N'hésitez pas à contacter notre Service social communal au 086/219.810 pour obtenir plus d'informations.



Trier les déchets et les jeter dans la bonne poubelle est obligatoire. C'est aussi un geste essentiel pour l'environnement. C'est en effet grâce à votre tri que les déchets peuvent être recyclés. À l'inverse, les déchets mal triés polluent et compliquent les filières de valorisation...

Un an après le passage aux sacs bleus PMC, les nouvelles règles de tri sont-elles bien intégrées ? Pour s'en assurer et rappeler les consignes à tous les citoyens, IDELUX Environnement, en collaboration avec notre Commune et avec le soutien de Fost Plus, mène un « Marathon du tri ». Objectif ? Rappeler à chacun que le tri est essentiel pour recycler plus et mieux !

Durbuy. SSIMO



21/10

Église de Durbuy à 20h :

Concert d'ouverture
Duo de clavecins
Kalpana ERTZ
et **Claire MEYER**

23/10

Chapelle castrale de
Verlaine s/Ourthe à 11 h :

Concert Jeunes talents
Lisa CHARBONEL
avec **Chloé DELVENNE**
et **Victor COHILIS**



**Asbl Festival
de Durbuy**
Grand Rue, 24
6940 Barvaux

22/10

Salle Mathieu de Geer
à Barvaux à 15h :

Spectacle Jeune public
"Pomme-Henriette"
Quatuor ALFAMA
et **Ariane ROUSSEAU**

23/10

Salle Mathieu de Geer
à Barvaux à 15h :

Concert anniversaire
Valère BURNON
et l'**Orchestre Royal de
Chambre de Wallonie**

22/10

Salle Mathieu de Geer
à Barvaux à 20h :

Concert de gala
Jodie DEVOS,
Pierre XHONNEUX
et **Patrick LETERME**

Réservations :

www.ccdurbuy.be
resa@ccdurbuy.be
086 21 98 70

Infos :

www.durbuyssimo.be



LE RELAIS SACRÉ REVISITÉ !

Les représentants des associations patriotiques, le Pouvoir organisateur de la ville de Durbuy et les enseignants du cours de citoyenneté ont le plaisir de vous inviter à la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

Ce 18 novembre les enfants de quatre écoles communales rendront hommage aux soldats morts pour la patrie.

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de 3ème et 4ème années primaires, encadrés par leurs enseignants des cours philosophiques, se réuniront devant les monuments érigés à la mémoire des soldats qui se sont battus pour notre liberté.

Les élèves, les enseignants et les directions seront accompagnés des porte-drapeaux et de représentants communaux.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous convions à partager cette cérémonie du souvenir, en nous rejoignant devant l'un de ces monuments pour vivre ensemble ce devoir de mémoire.

CETTE JOURNÉE DE COMMÉMORATION SE DÉROULERA DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- 09h00 : Izier (rue de l'Argoté) ;
- 10h00 : Petithan (rue des Aguesses, photo ci-contre) ;
- 11h15 : Tohogne (rue de l'Abbé Delfef) ;
- 14h00 : Heyd : (rue El Couleye).

Bienvenue à toutes et à tous.
Les enseignants du cours de citoyenneté



FORMATION SMARTPHONE

NIVEAU DÉBUTANT

à partir du 20 octobre 2022
tous les jeudis de 14h à 16h

À l'EPN de Durbuy,
Basse Sauvenière, 2, 6940, Barvaux S/O

Ce premier module de la formation a pour but d'apprendre les bases de l'utilisation d'un smartphone :
mise en service, prise en main du smartphone, gestuelle, se repérer sur Android, utilisation du clavier, signification des icônes, volet des notifications et paramètres rapides...

Conditions : être en possession d'un smartphone (et non un Iphone de la marque Apple) relativement récent avec Android comme système d'exploitation.

Intéressé.e.?

Vous pouvez dès à présent vous inscrire ou demander plus d'informations



par téléphone :
086 21 98 09



par mail :
epn@durbuy.be.



HILDEGARDE DE BINGEN, ET UNE FEMME CRÉA LA BIÈRE.

Exposition à Wéris

Une collaboration « houblonnée » avec le Musée de la bière et du péket de l'Avouerie d'Anthisnes.

A partir du 10 septembre jusqu'au 1er novembre 2022, la Maison des mégalithes accueillera l'exposition « Hildegarde de Bingen et une femme créa la bière ».

Ce n'est pas la première fois que les personnalités du Moyen Âge sont mises à l'honneur à Wéris. En 2008, dans son exposition « Le Moyen Âge et ses V.I.P. », notre musée explorait l'histoire de Belgique à travers quatre figures emblématiques : Clovis, Charlemagne, Godefroy de Bouillon et Jean de Luxembourg. Cette année, c'est au tour d'une grande dame du XIIème siècle de faire l'objet de toutes les attentions : Hildegarde de Bingen.

L'exposition est le fruit d'une collaboration entre la Maison des mégalithes et le Musée de la bière et du péket de l'Avouerie d'Anthisnes, qui est à l'origine du projet. Elle évoque la personnalité marquante d'Hildegarde de Bingen ainsi que son œuvre et son héritage. A travers ce personnage, c'est tout un pan de vie du Moyen Âge qui est abordé, notamment la vie religieuse de l'époque.

Hildegarde de Bingen (1098-1179)

Hildegarde de Bingen est née en 1098 en Hesse rhénane et est issue de la noblesse. Abbesse de l'abbaye de Disibodenberg et fondatrice des abbayes d'Eibingen et de Rupertsberg (près de Bingen) où elle finira sa vie, son influence sera telle que les plus hautes autorités de son temps la consultent et lui demandent conseil, du comte de Flandre à l'empereur Frédéric Barberousse et mêmes les papes.

Cette mystique flamboyante aux visions imagées prolifiques fut, tour à tour, une botaniste et naturopathe éclairée inspirante, une linguiste innovante, une compositrice avant-gardiste indémodable, un médecin visionnaire et une prédicatrice passionnée. Après sa mort, une procédure de canonisation sera lancée sans aboutir. Il faudra attendre 2012 pour qu'elle soit enfin béatifiée par le pape Benoît XVI qui fera également d'elle une des quatre femmes docteurs de l'Église.

UN SIÈCLE PROPICE

Le XIIème siècle est considéré comme un siècle de renaissance économique et culturelle. C'est une époque de réformes



Hildegarde recevant l'inspiration divine, miniature du Codex de Rupertsberg, Scivias - source : Wikipédia

de l'Église, de croisades, de constructions de cathédrales et l'apogée des châteaux-forts en pierre. La traduction en latin de textes d'auteurs grecs et arabo-musulmans va également avoir une influence considérable. En outre, les grands défrichements, le climat plus doux, la disparition des raids vikings et magyars et le développement de technologies médiévales (comme les moulins à eau puis à vent, l'attelage et la charrue), amenèrent une grande stabilité sociale et une explosion démographique.

A l'époque d'Hildegarde, on constate également un engouement pour la vie religieuse, notamment chez les femmes. Dans certaines villes, c'est jusqu'à dix pourcent de la population féminine que l'on retrouve dans les congrégations. En outre, de nouveaux ordres religieux sont créés (comme les Cisterciens ou les Chartreux). Les monastères masculins, et encore plus féminins, se multiplient. Ces derniers jouissent d'une certaine liberté, car la règle

y est alors établie de manière moins stricte que dans les monastères masculins.

Son héritage

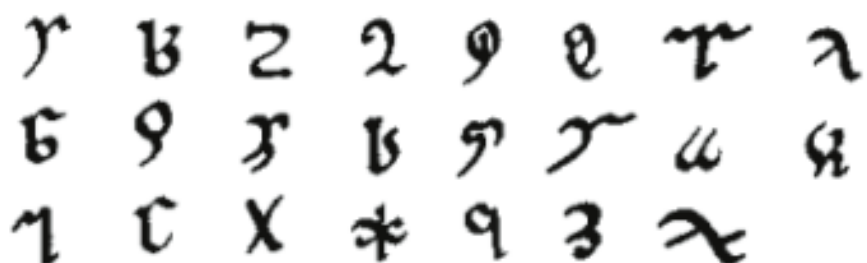
Hildegarde de Bingen fut prise de visions puissantes dès sa plus tendre enfance, qu'elle essaya d'abord de réfréner à en tomber malade. Ce n'est qu'à quarante-trois ans, sous les encouragements du pape Eugène III et de Bernard de Clairvaux, qu'elle commença à les communiquer par écrit avec l'aide de son confesseur, le moine Volmar, et dans ses sermons. Les visions mystiques de l'abbesse sont consignées dans trois recueils. Le premier tome de ce triptyque, « Le Scivias », est richement illustré d'enluminures. Son titre en latin pourrait se traduire par « Sache les voies [de Dieu] ».

Si l'œuvre d'Hildegarde de Bingen est toujours célèbre aujourd'hui, c'est aussi pour ses traités scientifiques : « Physica » et « Causae et curae ».

Le premier est une véritable encyclopédie du vivant. Cet ouvrage traite, en neuf volumes, des plantes, des éléments, des arbres, des pierres, des poissons, des oiseaux, des bêtes sauvages, des reptiles et des métaux. Dans ce livre de sciences naturelles, elle expose les réalités subtiles cachées dans la Création. L'abbesse y énumère notamment les propriétés curatives de nombreuses variétés de plantes et d'arbres, en plus de douzaines de dérivés minéraux et animaux.

« Causae et curae » dépeint en cinq livres l'origine du monde selon la Genèse, la guérison des maladies et traite de l'homme depuis sa conception. Hildegarde de Bingen est parfois considérée comme la première femme médecin, bien qu'elle ait exercé en dehors des facultés et des hôpitaux.

La médecine « hildegardienne » offre une vision holistique et préventive de la santé. Elle inspire bon nombre de praticiens de nos jours grâce à la place centrale qu'elle accorde aux ressources thérapeutiques de la nature.



Alphabet inventé par Hildegarde : les litterae ignotae - source : Wikipédia

Dans ses deux ouvrages scientifiques, Hildegarde mit un soin particulier à réunir toutes les connaissances accumulées lors de ses lectures et observations personnelles pour livrer un inventaire du vivant, de sa capacité à soigner l'homme, de son lien avec le divin mais aussi de notre connexion avec le tout qui nous entoure.

LINGUISTE INTRIGANTE

Son obsession de communiquer ses observations et ses visions étaient sans limite... au point d'inventer des mots puis une langue pour désigner ce qui ne portait pas encore de nom : la lingua ignota. Cette « langue inconnue » est riche de plus de mille mots. Elle est même composée de vingt-trois caractères, les litterae ignotae, qui font encore l'objet d'une étude scientifique minutieuse aujourd'hui.

COMPOSITRICE INDÉMODABLE

Hildegarde était également une compositrice dont l'œuvre musicale comprend plus de septante chants liturgiques et un

drame liturgique. Pour elle, la musique permettait de soigner l'âme humaine et de se rapprocher du divin. Elle composa une musique simple, raffinée, très expressive et incarnée. Elle aimait aussi mettre en scène les sœurs avec des habits blancs, des bijoux et des voiles. Ses compositions, récemment reprises par l'ensemble musical Sequentia dans l'album « Chants de l'extase », deviendront même disque d'or en 1994 !

Hildegarde et une femme créa la bière

«L'amertume du houblon combat certaines fermentations nuisibles dans les boissons et permet de les conserver plus longtemps.» Par ces mots, couchés sur un parchemin dans l'encyclopédie du vivant, Hildegarde de Bingen va sceller l'avenir de cette boisson houblonnée connue, aujourd'hui, sous le nom de bière. Grâce à la description des propriétés du houblon par Hildegarde, la culture de celui-ci va être lancée par les moines transformant ainsi la cervoise médiévale.

L'Homme a brassé des boissons fermentées à base de céréales pour purifier et conserver l'eau. En effet, si de nos jours l'eau c'est la vie, pour reprendre le célèbre adage, l'eau non traitée ne se conserve pas une fois jaillie du sol, car elle peut parfois contenir des bactéries dangereuses pour la santé. Les plus anciennes traces de la fabrication de « bière » datent de 13 000 ans au Natoufien, période de transition entre les chasseurs-cueilleurs et les agriculteurs-éleveurs. Elles ont été découvertes à Raqefet au nord d'Israël, près de Haïfa où des mortiers en pierre contenant des céréales fermentées ont été mis au jour dans une grotte funéraire.

La fabrication de boissons fermentées permettait déjà une belle conservation, l'utilisation du houblon permit d'augmenter celle-ci de manière significative. Après avoir éliminé les bactéries pendant le brassage, au cours de l'ébullition, le houblon se révèle être un allié de taille pour garder la bière potable.

Le houblon, et plus précisément la lupuline, un acide beta amer qui la compose, comprend des substances qui tuent ou ralentissent la croissance des microbes et des bactéries. L'adjonction de cette plante fait qu'on passa de six à douze mois de conservation pour la cervoise médiévale. Si les arômes et saveurs houblonnés sont passés relativement inaperçus au siècle d'Hildegarde dans la cervoise, tant on utilisait de nombreuses autres épices dans sa fabrication, il en fut tout autrement au XVème siècle quand le houblon devint la seule épice de la bière. Aujourd'hui, il existe des centaines de variétés et d'associations de houblons conférant des saveurs et parfums originaux à la bière.

La Maison des mégalithes remercie vivement le Musée de la bière et du péket de l'Avouerie d'Anthisnes et Frédéric Schenk pour cette exposition qui aborde la personnalité complexe d'Hildegarde de Bingen par un angle original...

A découvrir : L' « Hildegard Von Bingen », bière brassée pour l'exposition dans un brassin unique. Cette ambrée légère (la bière blonde n'existant pas au Moyen Âge !) rappelle les saveurs du XIIIème siècle avec des touches épicées d'armoise et d'aurône mâle.

A. GODEFROID
Terre de Durbuy asbl
&
F. SCHENK
Avouerie d'Anthisnes

Hildegarde de Bingen
et une femme créa la bière
infographie : F. Schenk - Avouerie d'Anthisnes.



DURECO

COLLECTEUR DE DÉCHETS



info@durecofs.be | 0474/49.66.00 | Rue de l'industrie 37 | 6940 Barvaux



La Marmite des trolls

Un restaurant au cadre unique, enchanteur et romantique.

Le restaurant est situé aux portes des Ardennes, dans le village de Heyd, à 10 minutes de Durbuy, Il se trouve juste à côté de l'hôtel insolite La Balade des Gnomes

Salle de jeux pour les enfants | Terrasse

Rowe dè Rèmoleu 20, 6941 Heyd | 0473/20.48.84
www.lamarmitedestrolls.be | info@lamarmitedestrolls.be



MABEGRA s.a
MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre

80 ANS
1938 - 2018

Bel-Mat



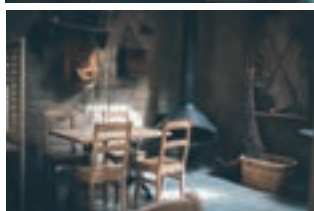
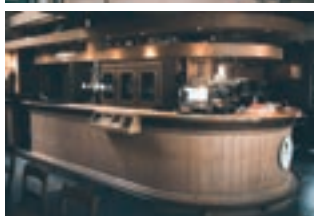
Rue de la Jonction, 20
6990 Hotton

Tél : 084/46.61.63
Fax : 084/46.75.87



MÊME LA PLUS PETITE VILLE
MÉRITE SON GRAND CAFÉ!

Brasserie aux spécialités régionales
au cœur de la vieille ville
Ouvert 7/7



Place aux foires 6
6940 Durbuy
info@legrandcafedurbuy.be
+32 86 21 31 20

www.legrandcafedurbuy.be



C'est la rentrée pour LAO et son équipe* !

Mais quel bel été et quels magnifiques stages nous avons passés ensemble ! Autour d'une grande diversité de thèmes comme « la Pat'patrouille », « Made in Belgium », « Les contes des mille et une nuits », « A la découverte des 4 éléments », pendant huit semaines, les enfants âgés de 2,5 à 12 ans ont pu créer, danser, imaginer, découvrir et s'amuser. Avec cette belle météo, les activités extérieures ont été privilégiées et l'équipe n'a pas hésité à sortir de ses murs pour se rendre au labyrinthe, au parc Chlorophylle ou encore au mini-golf de Barvaux.

Et pour les plus grands, une collaboration avec la Maison des jeunes a même été mise en place pour le plus grand bonheur de tous. Que de souvenirs plein la tête ! Merci aux enfants pour leur participation et aux parents pour leur confiance.

A présent, il est de temps de remettre en route nos activités dans les écoles, nos ateliers extrascolaires, la ludothèque et, bien entendu, de préparer les stages du congé d'automne.

L'OAL s'adapte aux nouveaux rythmes scolaires de sorte que, durant l'année 2022-2023, des stages seront proposés durant tous les congés de nos écoliers ! Plusieurs groupes sont prévus (de 2,5 à 12 ans). Donc, indiquez déjà nos prochains stages dans vos agendas :

pour le congé d'automne, sur le thème « **Chair de poule** » à l'école communale de Barvaux :

- ✓ du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022 ;
- ✓ du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre (férié le 1er novembre).

Pour les vacances d'hiver :

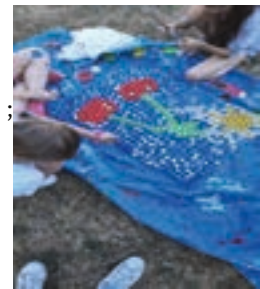
- ✓ du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2022 ;
- ✓ du lundi 2 au vendredi 6 janvier 2023.

L'ouverture des inscriptions en ligne pour nos stages du congé d'automne est fixée au lundi 26 septembre 2022 et au lundi 28 novembre pour les vacances d'hiver ! Tarif : 60,00 € par semaine. Suivez nos actualités sur www.officeanimationloisirs.com ou sur Facebook « Office animation loisirs Durbuy ».

Les activités dans les écoles et nos ateliers extrascolaires débuteront le 1er octobre 2022.

Après l'école, l'OAL propose d'apprendre en s'amusant :

- ✓ LA COUTURE : le mardi (cours adultes) et le mercredi dès 9 ans avec Madame Lidwina ;
- ✓ LE DESSIN ET LA PEINTURE dès 6 ans : le jeudi à 16h15 avec Monsieur Stéphane ;
- ✓ LE PIANO ET LE SOLFÈGE dès 7 ans : le mardi et le mercredi avec Madame Danielle ;
- ✓ LA BATTERIE dès 8 ans : le mercredi avec Monsieur William ;
- ✓ LA GUITARE dès 8 ans : le mercredi avec Monsieur Xavier ;
- ✓ LA CUISINE : le jeudi à 16h15 avec Madame Lidwina ;
- ✓ NOUVEAU : « CREA'PREMIERS PAS » dès 3 ans : le mercredi avec Madame Arlette.



Les inscriptions sont trimestrielles et correspondent à 10 semaines de cours, pour un prix variant de 60,00 € à 80,00 € en fonction de l'activité choisie. Attention, les places sont limitées. Plus de renseignements ? oal@skynet.be ou 086.38.77.26.

Sans oublier la ludothèque de LAO (?), située au-dessus de la bibliothèque et du Centre culturel à Barvaux, ouverte le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Venez faire votre choix parmi une série de jeux à emprunter, bénéficier des conseils de notre équipe, et ce pour un prix de 5,00 € /an par utilisateur domicilié sur la commune (max. 5 jeux à la fois pour une durée de 4 semaines) ! Pour nos actualités, n'hésitez pas à consulter « La LUDO de Barvaux » sur facebook.

Enfin, pour les enfants de 8 à 12 ans, l'OAL organise, en collaboration avec la Ville de Durbuy, la journée gratuite « Place aux enfants » le samedi 15 octobre 2022 de 9h à 17h sur le thème « Un esprit sain dans un corps sain, on y a tous droit ». Réservation obligatoire via oal@skynet.be.

Et bien entendu, l'équipe est présente dans les écoles et, en collaboration avec celles-ci, propose des animations de qualité à vos enfants : chants et rythmes, cuisine, projets artistiques, musique, dessin, benjamin-secouriste, art du textile...

En résumé, quelques dates à retenir :

Début de nos activités	1er octobre 2022
Les mardis hors congés scolaires	Piano et solfège + couture
Les mercredis hors congés scolaires	Batterie + guitare + piano et solfège + créa'premiers pas + couture (adultes)
Les jeudis hors congés scolaires	Cuisine + dessin et peinture
Inscriptions stages du congé d'automne	26 septembre 2022
Place aux enfants gratuit	15 octobre 2022
Stages du congé d'automne	Du 24 au 28 octobre + du 31 octobre au 4 novembre 2022 (pas le 1er)
Inscriptions stages d'hiver	28 novembre 2022
Vacances d'hiver	Du 26 au 30 décembre 2022 + du 2 au 6 janvier 2023
Début du second trimestre	2 janvier 2023

Nous nous réjouissons de partager cette nouvelle année scolaire avec vous tous.

* LAO est la mascotte de l'Office animation loisirs

A bien vite !
Claude Savonet
Directrice



L'AUTOMNE : LES PETITS TRUCS À PRÉPARER

Dans le jardin

L'automne est une période intéressante pour le jardin. Voici donc quelques conseils pour préparer l'accueil de la faune et de la flore d'hiver, mais aussi pour bien préparer le prochain printemps.

LES NICHOURS

La période d'octobre est idéale pour nettoyer les nichoirs. Les oiseaux viennent de quitter leurs nids, même ceux qui les délaissent vers la fin septembre, et il fait encore assez chaud pour que les petits animaux et oiseaux qui prennent refuge dans le nichoir en hiver puissent dormir dehors. Nettoyer le nichoir permet d'éviter les parasites, et donc cela prépare déjà l'endroit pour la nichée du printemps. Effectivement, les oiseaux repèrent bien à l'avance le lieu de nidification. De plus, si l'ancien nid a été trop utilisé et s'il est souillé, il sera rejeté comme endroit propice à accueillir les petits.

Vous aurez plein de conseils sur le site Ornithomedia.com, ou encore auprès de Natagora.

LES HAIES ET LES ARBRES

La période pour planter

A partir de novembre, ce sera aussi le début de la période pour planter les haies. Petit conseil : les haies indigènes offrent des habitats tout trouvés pour les petits animaux, comme les hérissons ou les oiseaux. Elles sont aussi un endroit de chasse aux insectes pour les oiseaux et les chauves-souris. Le mélange d'espèces est préconisé, et la Région wallonne aide les particuliers et les entreprises à financer leurs achats, justement sous la condition de planter plusieurs espèces et de les alterner. Infos : <http://biodiversite.wallonie.be/>

La période pour tailler

La période de reproduction étant finie, la période pour tailler vos haies et éviter d'ennuyer la faune, c'est entre octobre et mi-mars. Il faut cependant faire bien attention : pour certaines espèces ou en fonction de l'âge, tailler trop tard ou trop fortement peut affaiblir l'arbuste ou l'arbre dans sa résistance à l'hiver et au froid. Renseignez-vous donc bien !

Laisser les tas de bois coupés et de branches dans votre jardin favorisera la biodiversité et sera très apprécié par les hérissons. Pour les conseils, Natagora, YesWePlant ou encore le site du CRA-W ont pas mal de documentations disponibles gratuitement !

En forêt

La cueillette des champignons revient pour nos balades automnales. Pour rappel, vous avez le droit de quitter le sentier forestier

pour cueillir les champignons, mais il faut rester à vue des chemins. Cela permet de préserver la tranquillité de la faune. Il faut aussi limiter la cueillette aux besoins personnels : pas question de remplir des caisses pour la revente aux restaurateurs, c'est interdit.

Petit conseil : couper le champignon au couteau, à sa base, sans l'arracher de la terre. Le mycélium en sera protégé des bactéries.

Dans la maison

Pour se préparer à l'hiver et à l'augmentation du coût des énergies, voici quelques rappels.

LE NETTOYAGE DES CHEMINÉES, DES POÊLES ET L'ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES

rentrent aussi dans cette catégorie).

Ainsi, vous pouvez avoir des aides pour :

- l'audit énergétique,
- la toiture, les murs,
- l'assèchement des murs,
- le changement de chauffage (poêle à pellets,
- chauffe-eau solaire, pompe à chaleur etc.),
- la mise en place d'un système de ventilation mécanique (simple ou double flux).

Depuis le 1er septembre 2022, la Région wallonne octroie une deuxième prime, plus rapide et facile d'accès, qui vise les travaux inférieurs à 3000 €.

Les travaux pris en compte pour ces primes sont variés. Ils vont du remplacement de la couverture du toit à son isolation jusqu'à la mise en conformité de l'installation électrique et de gaz, du raccordement à l'égouttage, en passant par des



Bien les nettoyer permet d'accroître l'efficacité calorifique de vos appareils, donc ils consomment moins pour un même résultat.

LA RÉNOVATION DE L'ISOLATION DE LA MAISON

Avec la hausse des prix du gaz et de l'électricité, certains investissent dans la rénovation pour mieux isoler et éviter les pertes de chaleur inutiles. La Région wallonne aide les citoyens dans cette entreprise grâce à des primes.

Deux sortes de primes

La première concerne les travaux de rénovation lourds (ceux contre l'humidité

investissements relatifs aux systèmes de chauffage ou encore divers travaux de salubrité.

Attention, les travaux effectués en 2022, entre mai et juin, sont aussi éligibles pour cette prime :

- pour les factures datées entre le 1er et le 31 mai 2022, vous disposez de cinq mois pour introduire votre demande.
- pour les factures finales de travaux/ de matériaux datées à partir du 1er juin 2022, vous disposez de quatre mois, à dater de cette facture, pour introduire votre demande de prime.

Infos

<https://energie.wallonie.be>

UNE SAISON 2023 « ALL INCLUSIVE » À NE PAS MANQUER

Les grands moments de la saison passée

La saison 2021/2022 du Durbuy History & Art Museum a été marquée par plusieurs événements majeurs. Elle a démarré avec la mise en place d'une exposition sur les coulisses de la création des vitraux de l'église Sainte-Walburge de Wéris. Elle s'est poursuivie avec l'exposition d'hiver « Art'denne » réunissant 22 artistes, et s'est clôturée par l'accueil au printemps de l'artiste Jacques Charlier pour l'exposition « Une balade en absurdie ».

2022 a également vu naître au musée une balade audio en 4 langues afin de découvrir l'histoire de Durbuy-Vieille-Ville.

La saison 2022/2023 s'annonce aussi riche que la précédente

Jusqu'au 9 octobre une expo à ne pas manquer : « Dimitri Pichelle - l'art est un terrain de jeu ». Vous y découvrirez quarante sculptures de cet artiste ainsi qu'une quarantaine d'œuvres de la collection permanente du musée. C'est l'expo à découvrir en famille par excellence ! Pour l'occasion, le musée ouvrira ses portes également chaque mercredi, une activité parfaite pour les mercredis après-midi des petits !

Du 22 octobre au 5 mars 2023, le DHAM présentera l'exposition « ART

ALL INCLUSIVE », en collaboration avec l'ASBL Autonomia. Elle parlera de l'art et du handicap, notamment de manière humoristique avec le détournement du logo... chais'art ! Vous y apprendrez la vision du handicap à travers les siècles et les cultures, plongerez dans la peau d'une personne mal voyante et découvrirez l'art brut avec les œuvres d'une dizaine d'artistes de l'Atelier 17 de Barvaux-sur-Ourthe. Le vernissage de l'exposition est prévu le samedi 22 octobre à 16h.

Le 3 février, un concert de Lou Boland, demi-finaliste de la saison 2021 de The Voice et porteur du syndrome de Morsier, sera organisé en partenariat avec le Centre culturel de Durbuy. Vous pouvez déjà y réserver votre place !

Du 25 mars au 30 juillet, nous terminerons la saison par une exposition sur l'art du verre et du cristal avec la mise en avant des œuvres de l'artiste Louis Leloup.

Quelques bons plans à connaître :

- le musée est accessible gratuitement chaque premier dimanche du mois ;
- les vernissages d'expos sont également accessibles à tous gratuitement, c'est l'occasion de découvrir le travail de l'artiste en sa présence et de manière conviviale.

Suivez l'actualité du musée sur les réseaux sociaux ou la newsletter. Pour vous abonner, une simple demande par mail à dham@durbuy.be suffit. Nous sommes également accessibles par téléphone durant les heures d'ouverture au 086/43.47.95

En pratique

- Le DHAM : rue du Comte Théodule d'Ursel, 21
- www.dham.be - 086/43.47.95
- Ouvert de 10h30 à 13h et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 16h30 du 15 novembre au 15 mars)
- Fermé les mardis et vendredis et durant le montage des expositions
- Tarifs : de 3 à 8€

**BON POUR UNE ENTRÉE
GRATUITE AU MUSÉE
VALABLE DURANT TOUTE
CETTE SAISON**

**RESERVÉ AUX PERSONNES
DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE
DE DURBUY**

Du 3 septembre au 9 octobre
Dimitri Pichelle
DHAM - Durbuy History & Art Museum

L'art est un terrain de jeu
Kunst is een speeltuin

Rue du Comte Théodule d'Ursel 21 - 6940 Durbuy
Tel : 086 43 47 95
dham@durbuy.be

Les P'tits Dons de Pétilions

Une asbl au service de tous !

La Pétille Mobile, camionnette solidaire



La Pétille Mobile est une initiative mise en place par l'asbl « Les P'tits Dons de Pétilions » pour aider au transport d'objets, de nourriture et de marchandises pour des citoyens ne sachant pas ou sachant difficilement se déplacer.

Elle consiste en une camionnette conduite par des bénévoles qui peut aller chercher des colis, du courrier ou encore faire les courses à votre place et vous les amener à votre domicile.

Elle peut également récolter vos dons pour les amener à la Boîte à Dons ou ailleurs ou, pourquoi pas, vous les livrer.

Il ne s'agit donc pas d'un transport de personnes !

Ce service est accessible à toutes et tous sans devoir justifier d'un handicap quelconque.

Seule une participation aux frais de carburant vous sera demandée, participation identique pour tous les villages de l'entité afin de ne pas défavoriser les petits villages par rapport à Barvaux.

Le service Pétille Mobile collabore avec plusieurs services et associations de la région : CPAS, Integra, Saint-Vincent de Paul, Epicerie des Marais, OAFL, PCS...

La Boîte à Dons

La Boîte à Dons, c'est un moyen de diminuer la quantité de déchets et de mises au rebut en donnant une seconde vie à vos vêtements (adultes, enfants et bébés), jouets, livres, électros, matériels scolaires et de bureau. Vos denrées alimentaires non-périssables sont aussi les bienvenues.

La Boîte à Dons est ouverte à toutes et tous sans aucune condition de revenu ou de domiciliation. Elle est basée sur l'échange perpétuel entre vos dons et vos besoins.

Elle est située Petit-Barvaux, 2 dans l'ancienne piscine. Nous vous demandons juste de ne venir que pendant les heures d'ouverture.

Le Cœur dans la Boîte



Généralement en période de fin d'année mais parfois aussi l'été lorsque le besoin s'en fait sentir, l'opération consiste en une récolte de vivres, de petites douceurs, de produits d'hygiène... à destination des personnes précarisées ou accidentées de la vie de notre société.

Pour plus d'informations sur notre asbl, n'hésitez pas à contacter nos bénévoles, à visiter notre site internet et nos pages Facebook ou à nous donner un petit coup de fil.

Pour l'asbl: Audrey, Maryelle, Andréa, Zia, Maureen, Narco, Domi, Léo, Amir, Fata, Johann et les autres volontaires.

L'abondance est le fruit du partage !

Les P'tits Dons de Pétilions asbl

0456 / 100 776

donneriedurbuy@gmail.com

Facebook : petillons.be

www.petillons.be

Le Repair'Café



Le Repair Café a lieu une fois par mois à Barvaux-sur-Ourthe, dans les locaux de l'Institut du Sacré-Cœur, rue du Marais.

L'idée est de lutter contre le gaspillage et la production de déchets en réparant vos objets cassés, abîmés ou en panne, ou encore vos vêtements et ordinateurs.

Il comprend différents ateliers. Les plus fréquents sont les ateliers couture, électro, informatique et vélo, mais d'autres peuvent exister occasionnellement. Nous vous en tenons informés via les réseaux sociaux et notre site internet.

Dans « Repair Café », il y a également « Café » : vous aurez l'opportunité de déguster une boisson ou de manger un morceau de tarte en attendant votre réparation, et de faire ainsi connaissance avec les autres participants ou découvrir l'activité mise en avant ce samedi-là.

L'asbl "Les P'tits Dons de Pétilions" c'est aussi des groupes de parole citoyenne, l'opération Durbuygienne et sa récolte de protections hygiéniques et autres nécessaires d'hygiène ainsi qu'une aide et un soutien administratif à la demande.

Il ne s'agit pas de tout faire nous-mêmes ni de répondre à toutes les questions et problèmes, mais juste de collaborer et d'aiguiller les citoyens vers les services et personnes adéquats de notre commune et de sa région, ou de rendre ceux-ci plus accessibles.



L'avez-vous aperçu ? Un panneau informatif sur le "Contrat captage" a pris place dans votre commune



Initié et financé par la SPGE (Société publique de gestion de l'eau), le Contrat captage est un accord visant à préserver ou améliorer la qualité de l'eau potabilisable, conclu entre différents organismes et en partenariat avec les agriculteurs, à l'échelle d'un territoire. Valoriser leur travail à travers des actions de sensibilisation permet de conscientiser les citoyens de la volonté et bienveillance des agriculteurs envers l'environnement.

Pour porter au grand jour cette initiative collaborative et participative qu'est le Contrat captage, des actions de communication sont mises en place. L'une d'entre elles consiste à installer des panneaux informatifs au sein des communes concernées par un Contrat captage. Au fur et à mesure que les accords se scellent, les panneaux sont implantés. Chacun est unique puisqu'il est adapté au projet en cours et aux caractéristiques du territoire.

Pourquoi un Contrat captage ?

Des échantillons d'eau ont été prélevés dans la source et analysés. Le diagnostic environnemental, préalable à tout Contrat captage, révèle une pression liée au nitrate, notamment d'origine agricole. Le sol de la zone qui alimente le captage est classé à 75% comme étant sensible, voire très sensible, au lessivage du nitrate. Cela signifie que l'eau peut très facilement s'y infiltrer pour rejoindre les nappes phréatiques. Au passage, l'eau emporte avec elle les restes de nitrate présents sur les cultures. L'objectif du Contrat captage est de trouver des solutions durables qui limitent l'apport de nitrate dans ce phénomène naturel du drainage.

Une mise au jour du projet

Sur ce panneau, on retrouve plusieurs informations : le type de prise d'eau, le territoire alimenté, le producteur d'eau... et une action phare du programme. Dans le cas du Contrat captage de Petit Houmart, l'attention se porte sur le phénomène de manque d'eau dans le sol. Les agriculteurs sèment des cultures intermédiaires pièges à nitrate (CIPAN) après la récolte d'une culture, pour éviter que les résidus de nitrate présents dans le sol ne s'infiltrent dans les eaux souterraines. Seulement, si les conditions d'implantation ne sont pas optimales, la CIPAN ne sait pas se développer et exercer son rôle. Il est donc nécessaire de suivre les parcelles agricoles à l'aide d'un capteur d'humidité, qui détecte les bonnes périodes de semis selon le statut hydrique du sol.



Le suivi du statut hydrique du sol permet de s'adapter en cas de périodes de sécheresse.



Le panneau Contrat captage est installé à côté d'autres œuvres d'art déjà présentes dans le square.

Où se trouve le panneau du Contrat captage de Petit Houmart ?

Les panneaux sont placés à des endroits stratégiques : le long d'un chemin de promenade ou à proximité du captage. Ils sont disposés afin de permettre au passant de pouvoir s'arrêter et lire les informations en toute sécurité. À Durbuy, il est situé dans le square de la rue Grand Houmart. Un banc se trouve juste à côté, de quoi prendre le temps de faire une pause pour découvrir les initiatives environnementales prises par les agriculteurs de la commune.

Pour en savoir plus sur son contenu et comprendre les enjeux liés à ce Contrat captage, il suffit de programmer une petite promenade à l'air frais.

Par **PROTECT'eau**, pour les Contrats captage



SPECTACLES | CONCERTS

Samedi 4/10 à 19h
Les Nouveaux Enfants de Choeur
Salle Mathieu de Geer
PAF : prévente 15€ - sur place 18€

Le rendez-vous radiophonique du dimanche matin sur Vivacité pose ses valises à Barvaux le temps de deux enregistrements !



Samedi 15/10 à 20h
100 ans de chanson française
Salle Mathieu de Geer
PAF : prévente 15€ - sur place 18€

100 ans de chanson française en 100 minutes à travers 100 chanteurs différents, voilà ce que propose ce spectacle !



21-22-23/10
Durbuyssimo : 50ème anniversaire
Infos et tarifs : www.durbuyssimo.be

En 2022, nous fêterons la 50ème édition du Festival International de musique classique de Durbuy !



Dimanche 6/11 à 17h
Tar One
Salle Mathieu de Geer
PAF : GRATUIT

Tar One, c'est le Loser magnifique autoproclamé ! Venez découvrir le résultat de la résidence de ce rappeur hors-pair.



Vendredi 18/11 à 20h
Tacoma Garage
Salle Mathieu de Geer
PAF : 15€ en prévente - 18€ sur place
En 2015, Corentin a tout plaqué pour suivre Les Sonics, un célèbre groupe de rock, dans toute l'Europe. Ce spectacle est le récit de ses aventures avec ces jeunots de 70 ans.



Vendredi 9/12 à 20h
Condore feat. Friday Frida
Salle Mathieu de Geer
PAF : 15€ en prévente - 18€ sur place

Condore, le side project de Leticia Collet, claviériste de Dan San, avec les voix féminines de Friday Frida.



POUR LA FAMILLE

Mardi 27 septembre à 14h
Le Grand Méchant Renard
Salle Mathieu de Geer
GRATUIT

Une projection gratuite de plusieurs courts-métrages dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Dimanche 4/12 à 15h
Monsieur Nicolas
Salle Mathieu de Geer
PAF : 8€

Monsieur Nicolas viendra nous raconter en chanson les aventures de Monsieur Non-non !



EXPOSITIONS

Du 17/09 au 2/10

Champs Blancs | François Thomas
Maison Legros
Gratuit

François Thomas nous présente son œuvre sous la forme d'un livre : dix poèmes et vingt pièces graphiques.



Du 22/10 au 6/11

Matière Noire | Ludivine Cao
Maison Legros
Gratuit

Ludivine Cao récupère, transforme et redonne vie aux objets délaissés en leur appliquant son style graphique très personnel.



Du 19/11 au 4/12

Ce qui reste | Nadine Fabry
Maison Legros
Gratuit

Zoom sur les terres du passé, terres sèches ou boueuses sous les galoches, terres farcies de racines oubliées, de fruits trop petits, de nourriture à glaner.

La projection du film « Les glaneuses » d'Agnès Varda sera proposée durant cette période. Dans le cadre du projet "Terre Ferme", en off du Festival "À Travers Champs".



ATELIERS



À partir du 27/09
Atelier Peinture
Local Multi (Basse Sauvenière)
190€/an

À partir du 27/09
Atelier Écriture
Maison Legros
90€/an



À partir du 5/10
Atelier Chant Collectif
Maison Legros
190€/an



À partir du 12/10
Atelier Théâtre
Maison de Village de Heyd
200€/an

19/11 - 10/12 - ...
Ateliers Zéro Déchet
Salle Mathieu de Geer



Nos spectacles et ateliers sont accessibles au tarif Article 27



INFOS ET RÉSERVATIONS/INSCRIPTIONS

www.ccdurbuy.be • resa@ccdurbuy.be • 086/219.870



ALMACO
MEESTERLIJKE HOUTBEWERKERS
MAÎTRES ÉBÉNISTES

Fabricant Belge d'armoires sur mesure, cuisines, salles de bains, chambres à coucher, dressings...

Belgische fabrikant van maatkasten, keukens, badkamers, slaapkamers, dressings...

office@almaco-interieur.be | www.almaco-interieur.be
0468 25 58 51
Rue de l'industrie 27, 6940 Barvaux s/O

BIENTÔT LE RETOUR DU GIBIER



& Restaurant familial
cuisine traditionnelle



Petit Barvaux 1, 6940 Durbuy
086 40 02 65 Chez Marie



**Brasserie Restaurant
Barvaux**



Route d'Oppagne 34
6940 Barvaux
086 40 02 65 the swing



BATIMMOVAN
S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION
MAISONS OSSATURE BOIS & CHALETS

www.batimmoval.be
info@batimmoval.be - 08446.65.15 Rue Pré Ligné 40 - 6940 BARVAUX

CLÉS SUR PORTE
TRANSFORMATIONS
TERRASSES
BARDAGES
CARPORTS
PERGOLAS
WELLNESS




42 ans d'expérience

MARY-LINGERIE s.c.
14 route de Marche
6940 BARVAUX s/O.
Tél: 086/21.12.89.

Très beau choix de lingerie Dames et Messieurs

Dépôt Nettoyage à Sec et Blanchisserie



S.P.R.L. René ADAM
Monuments funéraires

- Placements
- restaurations de monuments et caveaux
- vaste gamme d'articles funéraires
- Showroom



Rue de l'Industrie 23 - 6940 Barvaux - reneadam@skynet.be
086 21 28 55 - 0476 50 91 94 - www.adamrene.be

SPÉCIALISTE DES COURS EN TARMAC

- PAVAGE • LOTISSEMENTS •
- ÉGOUTTAGE • CANALISATIONS • ÉPURATION •
- VOIRIES FORESTIÈRES • ...

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS



PALANGE SRL

Rue Joseph Bovy, 3 - 4190 FERRIERES
086/38.84.53 • info@entreprisepalange.be



Hotel | Restaurant | Wellness



Azur en Ardenne

www.azurenardenne.be - 086 21 94 00



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DETECTION INCENDIE ET INTRUSION
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
MISE EN CONFORMITÉ
VMC
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Rue du Mont 10
6940 WERIS

N° TVA
BE 0545.942.229
Agrégé classe 1P1

Tél. et Fax: 086/21.03.08
Gsm: 0495/82.04.82

moens.electricite@gmail.com



"Le Conseil Consultatif Communal des Aînés est à votre écoute"

- Par courriel → ccca@durbuy.be
- Par voie postale → 13, Basse-cour - 6940 Durbuy
- Directement à la Maison communale → courrier à déposer à l'Accueil ou dans la boîte aux lettres

De nombreuses informations peuvent vous intéresser sur notre site : [ccca-durbuy](http://ccca-durbuy.be)

Actuellement, le CCCA va à la rencontre des personnes nées en 1947 pour leur remettre un exemplaire du magnét (plaquette aimantée) qui trouvera sa place sur la hotte ou encore sur la porte du frigo...

Projet Senior Focus souvent appelé "Boîtes jaunes"

La boîte jaune contient des documents qui doivent être complétés par vous et votre médecin. Elle est ensuite placée dans la porte de votre frigo.

Nous rappelons l'utilité de ces informations. Elles sont destinées aux services de sécurité, en cas d'urgence.

Le CCCA aide la commune à mener ce projet à bien en participant à la distribution des Boîtes jaunes destinées aux **75 ans et +**. Certains ne l'ont pas reçue pour diverses raisons (absence, rupture de stock...).

En 2022, ce sont les Aînés nés en 1947 qui la recevront, à partir de la fin du mois de mai.

Si vous avez 75 ans ou plus et si vous n'avez pas reçu une Boîte jaune, elle est disponible au Bureau du PCS (Plan de Cohésion Sociale) dans le bâtiment de la Salle des Mariages et à l'Accueil de la Maison communale.

L'écriture n'est pas un don !

Vous éprouvez des difficultés pour rédiger vos lettres de motivation, votre C.V. ou un courrier ? Vous souhaiteriez de l'aide pour compléter vos formulaires administratifs ou recevoir des conseils ?



Pas de souci... L'écrivain public est là pour vous aider. Son service est gratuit et est strictement confidentiel.

L'écrivain public se tient à votre disposition tous les mercredis de 10 à 12 heures dans l'ancienne Maison communale à Barvaux.

RETROUVAILLES

Repas des aînés de Durbuy



**Le mercredi 14 décembre 2022
À Barvaux, salle du Syndicat d'Initiative
au Parc Juliéna à partir de 11h30**

Apéro + repas 3 services - Animation musicale -
Renseignements au n° 086/21.98.81

Inscriptions : salle des Mariages et PCS de 9h à 12h
Uniquement les lundis 21 et 28 novembre & 5 décembre
Parc Communal à Barvaux s/O



Attention ! Le paiement fait office de réservation.





LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES...

Depuis des décennies, deux dates étaient claires dans tous les esprits : le 1^{er} septembre signifiait la fin des vacances d'été et le 30 juin était celle des « cahiers jetés au feu... ». L'année scolaire 2022-2023 restera unique dans les annales de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, puisqu'elle sera celle d'un profond changement dans les rythmes scolaires.

De retour sur les bancs de l'école le lundi 29 août 2022, les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire - l'enseignement supérieur n'est pas (encore ?) concerné par cette mesure - ne les quitteront que le 7 juillet 2023 pour les « grandes » (un peu moins !) vacances.

Hormis quelques voix discordantes, il semble y avoir une très large majorité d'opinions favorables à l'égard de ce nouveau calendrier, qui compense la perte des jours de vacances de début juillet et de fin août par une seconde semaine de congé à la Toussaint et au Carnaval, avec

en corollaire des séquences de cours de six ou sept semaines au maximum.

Il va de soi que des modifications devront intervenir dans plusieurs secteurs d'activités pour s'accommoder de ce changement. Le secteur touristique devra évidemment et impérativement en tenir compte. Mais ce sont d'abord et avant tout les familles qui vont devoir s'adapter. Quand cela sera possible, on peut imaginer que les papys et les mamys seront sollicités, mais cette solution ne sera pas toujours envisageable dans tous les foyers.

Le Collège échevinal et les conseillers de la Liste du bourgmestre ont bien mesuré l'impact à venir dans le quotidien des enfants et de leurs parents. Aussi ont-ils sollicité les principaux acteurs des temps de loisirs présents à Durbuy afin qu'ils proposent des prises en charge durant ces deux nouvelles semaines de congé.

Le Centre omnisport de Durbuy, l'OAL

et la Maison des jeunes s'activent pour proposer des activités intéressantes aux enfants concernés. Vous trouverez leurs propositions d'encadrement dans ce bulletin communal ou dans des toutes-boîtes distribués prochainement, et nous les remercions d'avance pour ces nouvelles prises en charge dans des activités de qualité pour le bien-être de nos petits Durbuyiens et Durbuyiennes.

Et une excellente année scolaire à toutes et tous.

Les conseillers de la
Liste du bourgmestre



LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948, suite à la Seconde Guerre mondiale, consacre en son article 18 le **droit à la liberté de pensée à toute personne**. L'article 19 accorde, à tout individu, le **droit à la liberté d'opinion et d'expression**.

Le point de départ de toute démocratie doit être la défense de la **liberté de parole et non de sa restriction** (Charte des droits fondamentaux du Parlement européen).

Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, en son article L1122-10 reconnaît aux conseillers communaux le **droit de poser des questions d'actualité** lors des séances publiques du **Conseil communal**.

A **Bruxelles**, au Parlement, lors des séances plénières, les **questions d'actualité** sont posées **en début de séance** car c'est ce qui est en lien direct avec l'actualité des citoyens qui est important et c'est au début que l'attention est la plus grande.

En effet, selon un sondage IFOP, 52 minutes est le temps maximum de concentration des cadres en réunion. Selon la littérature, la capacité d'écoute moyenne se situe entre 30 minutes pour la majorité et 1h30 pour les champions de la concentration.

A **Durbuy**, il est accordé à l'opposition, de poser ses questions d'actualité **MAIS à la fin du conseil**.

Lors de notre interpellation sur la longueur des séances (78 points le 16 juin et 64 points le 22 août dernier) il nous a été répondu: « **Si vous ne posiez pas de questions d'actualité, ça durerait moins longtemps** ».

La minorité représente **38% des votants** du dernier scrutin. Relayer les questions de la population est **notre droit et notre devoir**. Oui, n'en déplaise au Collège, nous présentons et continuerons à présenter les interrogations de nos Durbuyiens car il s'agit **d'écoute et de respect**, même si on ne nous accorde que la fin de l'audience, au moment où l'audition est la plus faible et

la plus difficile.

Nous exerçons notre **mandat** dans la **paix et la dignité** et notre but est l'**égalité de tous** les citoyens et la **transparence** de la gestion de notre Commune.

Si à l'avenir ce droit nous était retiré, devrions nous en conclure que nos questions dérangent, abordent des sujets délicats ? Sachez que la minorité est présente, attentive, constructive et à l'écoute de toute notre population.

N'hésitez pas à nous contacter, à venir nous voir.

Pour le groupe Comm'Une Passion
Laurence le Bussy
Cheffe de groupe



UNE GESTION PUBLIQUE COMMUNALE SOUS INFLUENCE : CINQ INCURSIONS ABUSIVES

1. Dans les airs et sur les citoyens (la 5 G imposée à Durbuy-Vieille-Ville et Rome)

Nul n'aura ignoré le coup de publicité du «maire de Couckeville», M. COUCKE, lorsqu'il a annoncé à la presse que Durbuy-Vieille-Ville et Rome seraient connectées à la 5 G. Ceci, en présence de notre bourgmestre, qui subissait cette initiative... privée. (Et peu importe la santé des citoyens électrosensibles.)

2. Dans nos rues (course cycliste et braderie)

La course cycliste par étapes «La Baloise Belgium» passait à MERELBEKE (où se situe le siège social de M. COUCKE) et, le samedi 18 juin dernier, à DURBUY (un des sièges d'activité de M. COUCKE). Ce jour-là (18 juin), aucun souci pour interdire la circulation sur la route nationale face à Rome. Tandis que, lors de la braderie de BARVAUX, les commerçants ont réclamé en vain l'interdiction de circuler dans la Grand-Rue.

3. Dans nos règles de vie (camping sans permis unique ni attestation de sécurité incendie)

À Rome, le camping repris par M. COUCKE a effectué d'importants travaux d'équipement (piscine, terrains de sports, parking, chemins, tentes sur plancher, etc.), offrant 406 lits. Il fonctionne sans disposer de permis d'exploiter valable, ni d'attestation de sécurité incendie, tous deux imposés par le Code wallon du développement territorial et le Code wallon du tourisme et devant être délivrés par la commune.

4. Dans nos espaces de détente (parc Roi Baudouin privatisé)

Le parc Roi Baudouin, situé au pied de l'hôtel «Le Sanglier», est régulièrement utilisé pour les activités et les clients de M. COUCKE : parking, stockage, terrain de loisirs, etc. Cette place publique semble lui appartenir...

5. Dans la santé de nos enfants (mise en valeur de la restauration fast food)

Au dos du Journal de l'enseignement, distribué dans votre boîte aux lettres, vous avez pu remarquer une publicité de la chaîne de restauration fast food «Quick», bien située en pleine page de couverture arrière. Une promotion de la malbouffe, en totale contradiction avec les valeurs que prétend défendre la commune.

Ces exemples d'influences et d'incursions, choisis parmi d'autres, témoignent de la pression sans cesse croissante des grandes entreprises sur la gestion communale. Tout n'est pas permis au nom de l'emploi. Des prises de position claires, de la part des autorités publiques locales, devraient être émises et sont attendues. Davantage de transparence aussi.

À défaut, c'est la pratique du fait accompli, de plus en plus utilisée par les grandes entreprises, qui continuera à imposer son influence sur notre commune.

Le groupe ECOLO

Durbuy, commune connectée

Abonnez-vous à notre page sur l'application mobile Durbuy en poche disponible sur macommuneenpoche.be/durbuy

powered by **letsgocity**



www.macommuneenpoche.be
www.durbuy.be




Également disponible sur la plateforme «Wallonie en poche»


New Swift


Venez la découvrir chez moi!
#TheSwiftList

Follow us via Suzuki Belux  



Garage-Carosserie Vincent BRISBOIS srl
Route de Marche, 72 | 6940 Barvaux-Durbuy T. 086 214 777
E-mail : info@brisbois.suzuki.be



115-132g/km 5,1-6,0l/100km  www.suzuki.be



SCHMITZ ET FILS TOITURE

TOUS TRAVAUX DE TOITURES BÂTIMENTS
CHARPENTE • COUVERTURE
ZINGUERIE

GSM : 0478 10 29 75 et 0473 35 54 52
 schmitz et fils Toiture




Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

- du Lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h à 17h30
- samedi de 8h à 12h

Gedimat COMOBE
Rue de l'Industrie 13 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 35 71 - Fax 086 212 720
comobe@skynet.be - www.gedimat.be

TENTES CHAPITEAUX Location



Gauthier **DEBRAS**
0476.73.46.18
gauthier.debras@gmail.com
www.debrastentes.be

Rue des Ardennes 55 - 6941 - BOMAL - DURBUY






Location de matériels
RENTAL
EQUIPMENT.be

0496/84.66.10

info@rentalequipment.be
www.rentalequipment.be

LOCATION

- Mini-pelle
- Dumper
- Nacelle
- Chargeur articulé
- Chariot télescopique
- Grue de chantier
- Matériels de chantier
- Container

 [facebook](https://www.facebook.com/rentalequipment.be)



S.P.R.L.
CORNET
STEPHANE

TOITURE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

0497 24 62 67
086/49.00.75

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)
sprlcoronetst@yahoo.fr

VETOPLUS

086 / 66 71 71 ◀ 0471 / 71 71 71

Consultations sur RDV
Lundi au vendredi 8h-19h
Samedi 8h-12h

RDV en ligne   

Route de Durbuy, 66 ▶ 6940 Barvaux S/Ourthe
www.vetoplus.be ▶ Email : info@vetoplus.be

MENUISERIE  GENERALE

Xhignesse ch. & Fils






39, Tour - 6941 Durbuy **0477/751908 - 0475/321988**
menuiseriexhignesse@outlook.be 

Toute l'information sportive de notre région...

www.lecod.be



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, lecod@lecod.net



LE MOT DU DIRECTEUR

Chers amis sportifs,

C'est la rentrée! Et qui dit rentrée dit reprise des activités sportives, culturelles ou autres.

Pour vous aider, au niveau sportif, notre Commune propose tout un panel d'activités. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Pour commencer, il y a les clubs : tennis, football, basket, tennis de table, boxe, karaté, jujitsu, athlétisme, cyclisme, marche, danse et bien d'autres encore. Malheureusement pour les activités aquatiques (natation, aquagym), il faudra encore faire preuve de patience. Les travaux sont en cours et nous espérons pouvoir vous accueillir dans une piscine totalement rénovée en janvier 2023.

Vous trouverez la liste complète des clubs ainsi que leurs coordonnées sur notre site www.lecod.be. N'hésitez pas à le consulter ou à contacter le COD qui se fera un plaisir de vous renseigner.

Après deux mois de stages sportifs, septembre est aussi la rentrée des activités organisées par le COD. Vous trouverez dans ce bulletin les affiches annonçant celles-ci.

On peut également noter dans l'agenda le cross scolaire de l'Adeps qui se déroulera le jeudi 13 octobre dans les installations du stade communal de Barvaux.

Bien sûr ce programme n'est pas exhaustif. Aussi nous vous invitons à nous faire part de vos idées et propositions éventuelles. Nous restons à l'écoute et mettons tout en œuvre afin d'offrir à nos citoyens des conditions de pratiques sportives de qualité.

Afin d'obtenir plus d'informations sur ces activités, je vous invite à vous rendre sur notre site web www.lecod.be où vous pourrez déjà consulter un aperçu pour la saison 2022-2023.

Il ne me reste plus dès lors qu'à vous souhaiter une bonne reprise ou simplement une bonne continuation dans votre sport.

Bernard Jadin
Directeur de l'asbl COD



Les travaux progressent à la piscine de Bohon

Nouvelles des dossiers sportifs en cours sur notre commune

A propos de la piscine de Bohon, où en sommes-nous ?

Les travaux tant attendus ont débuté le 17 janvier dernier. Actuellement, il s'agit principalement de travaux visant à rendre le grand bassin apte à recevoir la future cuve en inox. Les premiers éléments de celle-ci arriveront à Bohon dans le courant de la première quinzaine de septembre. Et la cuve sera terminée pour octobre. Les travaux du petit bassin, qui sera carrelé, ont pu débuter aussi.

Les réparations au niveau de la toiture sont terminées ! Il ne reste plus qu'à remonter l'ensemble des panneaux photovoltaïques qui avaient été enlevés momentanément et stockés en lieu sûr. L'isolation ainsi que la membrane étanche ont été renouvelées afin de permettre au bâtiment d'améliorer son rendement énergétique.

Et pour terminer, l'ensemble du mécanisme hydraulique sera rénové et un nouveau système de traitement de l'eau par UV sera installé.

Nous profiterons également de ce chantier pour renouveler l'ensemble du système d'éclairage afin de le rendre plus performant.

En conséquence de la crise liée au Covid, mais aussi aux événements qui ont lieu en Ukraine, nous devons constater un peu de retard au niveau de la livraison de certains matériaux.

Cependant, si tout se passe comme prévu, la piscine sera prête à accueillir les premiers nageurs dès janvier 2023. Il faudra alors espérer que la conjoncture soit meilleure et que les coûts de l'énergie (énormes pour le fonctionnement d'une piscine) soient corrects car sinon, une autre question devra se poser : « Est-il sage d'ouvrir dans de telles conditions ? ».

Et pour les autres dossiers ?

- Les travaux au niveau du tennis de Barvaux à Durbuy (anciennes installations du football) avancent bien. Les terrains extérieurs sont déjà finis et le bâtiment qui accueillera les terrains intérieurs ainsi que les vestiaires et la cafétéria est bien avancé. Vous avez un aperçu en couverture de ce bulletin. Pour rappel, le projet consiste en la réalisation de 2 terrains couverts, de 4 terrains extérieurs ainsi que la construction d'un club house, de vestiaires, d'une buvette mais aussi de l'ensemble des aménagements extérieurs (parkings...).
- En ce qui concerne le projet d'Izier (projet mixte : le bâtiment sera dédié à la fois à la pratique du sport mais sera aussi une « maison rurale polyvalente », dans laquelle se dérouleront l'ensemble des activités que l'on peut rencontrer dans un village : théâtre, jeunesse... Nous avons reçu les offres et nous attendons toujours le retour de la tutelle avant de pouvoir attribuer les marchés.
- La salle de Villers dédiée au tennis de table a été inaugurée ce samedi 03 septembre. Lors de cette inauguration, plusieurs sportifs locaux de haut niveau (super division et top 20 national) étaient présents pour nous faire partager leur passion du sport par le biais de matchs d'exhibition.
- Au niveau du club de football de Petithan, nous avons adjugé le chantier et espérons que les travaux pourront commencer le plus rapidement possible.
- Pour le club d'Oppagne, la première phase, qui vise l'amélioration de l'éclairage sur les différents terrains (remplacement de l'éclairage actuel par du LED), va pouvoir être entamée dans les plus brefs délais afin que les sportifs puissent jouer en nocturne dans les meilleures conditions.

Suite aux inondations de juillet 2021, nous avons rentré en urgence un projet pour le club de foot de Heyd qui a été particulièrement touché. En effet, des subsides extraordinaires ont été débloqués afin de venir en aide aux infrastructures sinistrées.

Décision a été prise de délocaliser les installations du club vers le village de Heyd, et plus précisément à côté de l'école, là où se trouve déjà le second terrain de football.

Dans le même contexte, nous avons reçu un accord de principe sur la possibilité de réaliser une extension au projet du club de tennis de Barvaux (cfr ci-dessus) afin de permettre aux membres du club de tennis de Bomal de s'y entraîner dans de bonnes conditions durant la période hivernale.

Comme vous avez pu le constater en lisant ces quelques lignes, nous pouvons être satisfaits de l'évolution de tous ces dossiers sportifs.

En effet, le sport doit être à la portée de chacune et chacun, et ce dans les meilleures conditions possibles.

Et pour le Collège actuel, il est clairement une priorité.

Sportivement,
Fabrice Sarlet
Echevin des sports



Centre Omnisports de Durbuy

Reprise le
20 septembre 22

Activités sportives ADULTES

Je me bouge pour ma forme
Le programme de mise en forme par l'exercice physique !
Mardi : 9h30—10h30

En forme avec mon âge (55+)
Gym douce - stretching
Jeudi : 09h30—10h30

Je randonne pour ma forme
À la découverte de notre commune, chaussures aux pieds !
Vendredi : 9h30—12h00

Infos / Inscriptions
www.lecod.be
086/38.74.34



STAGES D'AUTOMNE

Du 24 au 28 octobre 2022

4-5ans :
Baby-gym 70€
6-12ans :
Escalade & multisports



Du 2 au 4 novembre 2022

(3 jours)
4-5ans :
Éveil motricité 42€
6-12ans :
Découverte de l'Orientation & multisports



Inscriptions en ligne : www.lecod.be
Infos : 086/38 74 34 - 0472/58 03 42

Adeps

Activités de 9h à 16h
Garderies à 8h jusqu'à 17h

RUE FOND SAINTE ANNE 3,
6940 DURBUY



Les travaux progressent à la piscine de Bohon

TROPHEE DU MERITE SPORTIF 2022 de la Ville de Durbuy

Après deux années compliquées suite à la pandémie du Covid 19, les activités sportives reprennent leur droit et par l'occasion la remise d'un trophée du mérite sportif. Exceptionnellement pour 2022, il sera simplifié. Cependant, nous pouvons déjà vous annoncer que pour 2023, il reprendra sa formule traditionnelle avec les différentes catégories et un retour sur les performances de 2020, 2021 et 2022.

Article 1

Un prix du Mérite sportif de la Ville de Durbuy sera attribué à un club sportif ou à un(e) sportif(ve). Les candidats devront être domiciliés sur la commune de Durbuy ou être affiliés à un club dont le siège est situé sur la commune de Durbuy. Ce trophée sera remis le vendredi 18 novembre 2022.

Article 2.

Un bon d'achat de 250 € pour l'achat de matériel sportif sera remis à des personnes ou clubs qui se seront particulièrement distingués durant l'année en question.

Article 3.

Le prix sera la propriété de l'équipe ou du sportif lauréat.

Article 4.

L'annonce pour le dépôt des candidatures sera assurée par les soins du directeur du Centre omnisports de Durbuy (COD) via les adresses mails des clubs sportifs et du bulletin communal. Les candidatures seront envoyées au COD avec le détail des arguments et des mérites pour le 31 octobre 2022 au plus tard, soit

par mail (lecod@lecod.net) soit par courrier adressé à l'asbl COD, rue Fond Sainte-Anne, 3 6940 Bohon (Durbuy).

Toute personne, toute association sportive a la faculté de déposer sa propre candidature ou celle d'un de ses membres et peut également proposer la candidature d'un tiers.

Article 5.

L'ASBL COD convoquera un jury composé des présidents et ou secrétaires de tous les clubs sportifs ayant leur siège dans la commune, faisant partie d'une fédération régulière et exerçant une activité permanente. Le président et/ou le secrétaire pourront se faire représenter s'ils étaient indisponibles le jour de la réunion. S'il n'y a qu'un seul représentant du club, il pourra avoir deux bulletins de vote à condition d'être porteur d'une procuration écrite. En aucun cas, il ne pourra y avoir plus de deux représentants par club. La convocation à la réunion sera accompagnée de la liste des candidats.

Le Conseil d'administration du COD sera également convoqué pour cette assemblée et chacun de ses membres aura voix délibérative, qu'il s'agisse d'un club ou d'une personne en particulier.

Article 6.

La désignation du lauréat se fera au scrutin secret sur bulletin imprimé. Chaque membre du jury devra voter pour un seul candidat. Si après le premier scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité, il sera procédé à un vote entre les deux candidats ayant obtenu le plus de voix.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le Conseil d'administration du COD.

Article 7.

Les présentes dispositions entrent en vigueur à dater du 1er juin 2022.

Prix « COUP DE COEUR » de la Ville de Durbuy

1. En continuité de la remise du Mérite sportif 2022, un prix « Coup de coeur » de la Ville de Durbuy sera attribué à un(e) sportif(ve), un(e) jeune, un(e) comitard(e), une équipe, un(e) bénévole, pour un geste, une attitude, une performance ou une carrière.

2. Le (la) lauréat(e) pourra être une (des) personne(s) physique(s) issue(es) d'une école, d'une association ou d'un club sportif. Il sera accessible à toute personne physique domiciliée ou non dans la commune mais le club ou l'association dont elle fait partie doit avoir son siège dans la commune de Durbuy.

3. Un trophée personnalisé sera remis au lauréat.

4. La cérémonie de remise des prix aura lieu le vendredi 18 novembre 2022.

5. L'annonce pour le dépôt des candidatures sera assurée par le directeur du Centre omnisports de Durbuy (COD) via les adresses mails des clubs sportifs et du bulletin communal. **Les candidatures seront envoyées au COD avec le détail (nom, prénom, adresse, date de naissance, discipline sportive), des arguments et des mérites pour le 31 octobre 2022 au plus tard.**

6. L'ASBL COD convoquera un jury composé des présidents et/ou secrétaires de tous les clubs sportifs ayant leur siège dans la commune, faisant partie d'une fédération reconnue par la Fédération WB et exerçant une activité permanente. Le président et/ou le secrétaire pourront se faire représenter s'ils étaient indisponibles le jour de la réunion. S'il n'y a qu'un seul représentant du club sportif, il pourra avoir deux bulletins de vote à condition d'être porteur d'une procuration écrite. En aucun cas, il ne pourra y avoir plus de deux représentants par club. La convocation à la réunion sera accompagnée de la liste des candidats. Les représentants de chaque club et les membres du Conseil d'administration du COD auront voix délibérative.

7. La désignation du lauréat se fera au moyen d'un scrutin sur bulletin imprimé, chaque membre du jury devra voter pour un seul candidat. Si après le premier scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité, il sera procédé à un vote entre les deux candidats ayant obtenu le plus de voix.

8. Les présentes dispositions entrent en vigueur à dater du 01 juin 2022.

STAGES SPORTIFS AU COD

Le Centre omnisports de Durbuy a organisé pendant les congés scolaires d'été 7 stages sportifs à l'attention d'enfants âgés de 5 à 14 ans. Ces stages étaient orientés principalement vers l'initiation, la découverte, voire le perfectionnement d'une discipline sportive bien précise.

Parmi les différentes activités proposées, telles que l'initiation au vélo, le VTT, l'escalade, la pétanque, l'athlétisme, les



enfants ont eu l'opportunité de s'essayer à un nouveau sport très en vogue actuellement : le padel. C'est un sport dérivé du tennis. Le padel, qui ressemble au squash, se joue sur un terrain plus petit avec un filet qui délimite les deux côtés du terrain et des grillages ou des vitres. Cette nouvelle activité a été bien appréciée par les enfants. Lors du stage « découverte nature », les stagiaires ont visité le parc Chlorophylle à Dochamp. Parc forestier récréatif, pédagogique et artistique de 9ha au cœur de la forêt ardennaise. Un sentier pédagogique de 2km, une belle passerelle dans la cime des arbres ainsi que des plaines de jeux thématiques permettent de découvrir la forêt tout en s'amusant. Une bien belle journée !

La dernière semaine s'est clôturée par une superbe journée au mini-golf de Durbuy et elle a également été très appréciée par les enfants.

Tous ces stages étaient encadrés par des moniteurs brevetés dynamiques et enthousiastes, qui ont pleinement rempli leur mission et que nous pouvons féliciter.

Le Centre omnisports de Durbuy remercie toutes les personnes qui, par leur implication et leurs compétences, ont collaboré pleinement au succès de ces stages. Un merci tout particulier aux parents pour leur confiance. Ils permettent ainsi à leurs enfants de s'épanouir dans la pratique sportive pendant les vacances scolaires.

B. Jadin
Directeur de l'asbl COD

Cours d'escalade
Enfants (6/12 ans)
À partir du 20 septembre 2022

Initiation 6-8 ans MARDI 17h00 à 18h15 130 €	Initiation 9-12 ans MARDI 18h15 à 19h30 130 €
---	--

Les activités se déroulent au COD à BOHON
Groupe de 10 enfants — Moniteur diplômé ADEPS
Matériel d'escalade compris

Infos / Inscriptions
www.lecod.be

Reprise le mercredi 21 septembre

Les mercredis SPORTIFS

14h à 16h

Initiations et découvertes sportives pour les 7 – 12 ans	Infos + Inscriptions 086/38.74.34 lecod@lecod.net	Lieu : Bohon Prix : 130€/an
---	--	---------------------------------------

www.lecod.be

Restaurant
LE FOU DU ROY
ouvert tous les soirs !



Rue du
Comte d'Ursel, 4
6940 DURBUY

- service traiteur également disponible -

WWW.FOUDUROY.COM

086/21.08.68

Hors Pair



Opticien

**LUNETTES
LENTILLES**



Ouvert du mardi au samedi

En Charotte 22 - **BARVAUX** - 086 38 74 70

**Appareils
Auditifs**

Liégeois - Barthélemy

Centre Auditif
061/31 47 89

SPÉCIALITÉS ORIENTALES ET MÉDITERRANÉENNES
AUX SAVEURS
de *Yasmine*

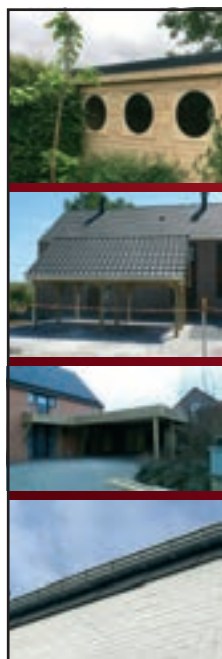
Petit Barvaux 3
6940 Barvaux-sur-Ourthe, Durbuy

RESTAURANT - TERRASSE
SPÉCIALITÉS ORIENTALES,
MÉDITERRANÉENNES ET
GRILLADES AU FEU DE BOIS

Lundi et mardi: 18h à 22h
Jeudi à dimanche: 12h à 15h & 18h à 22h
Mercredi: fermé (sauf jours fériés et vacances)



Réservations : 086 45 67 28   



BL-SERVICES

**TOITURES NEUVES
OU RÉPARATIONS**

Corniches en zinc et étanchéité
Bardage ardoises - Eternits

**CONSTRUCTIONS
EN BOIS MASSIF**

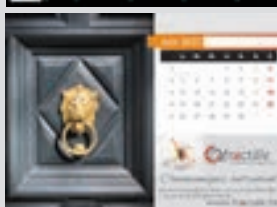
Abris de jardin - Garages - Carports
Box - Chalets - Terrasses

Devis Gratuit à domicile
bl.services@outlook.com
0495 54 94 24
www.bl-services.be

fractale^{spri}
Communication

**Des calendriers 2023
avec ou sans vos propres photos**

APPELEZ PIERRE AU 0495 807 112



Mazout Destrée

Borlon - Seron - Adam

084 46 66 48

Possibilité de plan budgétaire

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE

« Nous vous soutenons avant, pendant et après les obsèques »

084 46 62 11 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

084 46 62 11 | pollaffut-heerwegh@dela.be
www.centrefuneraire-laffut-heerwegh.be

Partenaire de DELA
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

Centre Funéraire
Pol Laffut & Heerwegh

SHANG HAI

RESTAURANT CHINOIS

086 323 888 - 0488 579 461

Tous les jours
de 12h00 à 14h30
et 18h00 à 23h00
Fermé le lundi
sauf les jours fériés

BUFFET À VOLONTÉ

Du mardi au dimanche

Midi (12h00-14h30) : **12€** / Boissons comprises : **19€**

Soir (18h00-23h00) : **19€** / Boissons comprises : **27€**

ENFANT

3-5 ans : **3€** / Boissons comprises : **5€**

6-11 ans, **midi** : **6€** / Boissons comprises : **10€**

6-11 ans, **soir** : **10€** / Boissons comprises : **15€**

Le jour de votre anniversaire
votre repas vous est **offert -50%**
En plus, buffet 10 personnes + **1 gratuit**



Petit Barvaux 24 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe



ProConseils

ASSURANCES ET BANQUE CRELAN

www.proconseils.be

 **Assurances**

 **Banque Crelan**

 **Fiscalité / FWA**

Barvaux

En Charotte, 15
6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 26 96
Fax. 086 21 40 96
barvaux@proconseils.be

À vos côtés.

Maintenant et demain.